

Ressources
en eau

« Les fuites
d'eau sont
estimées à 1,8
milliard M3
par an »
déploire Arezki
Berraki

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 11 Octobre 2020 / N° 979

Prix : 20 DA

Conflit malien

Les autorités
de la transition
déterminées à
mettre en œuvre
l'Accord d'Alger

Syndicat national des
magistrats (SNM)

Issad mabrouk,
« le projet
d'amendement
constitutionnel
garantit une
véritable
sécurité
judiciaire »

SADEG

L'Algérie
exporte de plus
de 800 tonnes
de sel industriel
vers le Niger
à partir de
Tamanrasset

Promotion du
commerce extérieur.

L'Algérie
exporte de plus
de 800 tonnes
de sel industriel
vers le Niger
à partir de
Tamanrasset

Médicaments

La PCH
réceptionne
un premier lot
destiné au
traitement
de la leucémie
de l'enfant

Visite au siège du ministère du MDN

**Abdelmadjid
Tebboune:**

« Le plébiscite
de la révision
de la Constitution
permettra de poser les
soubassements de
l'Algérien
nouvelle »

Dans son allocution de bienvenue,
au Président de la République,

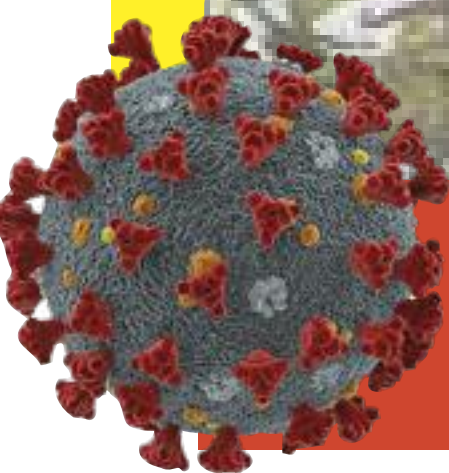
Chanegriha : « le projet de
révision constitutionnelle,
sera, indéniablement un jour
de victoire pour le peuple
algérien »

Coronavirus:

136 nouveaux cas, 103
guérisons et 6 décès ces
derniers 24 heures

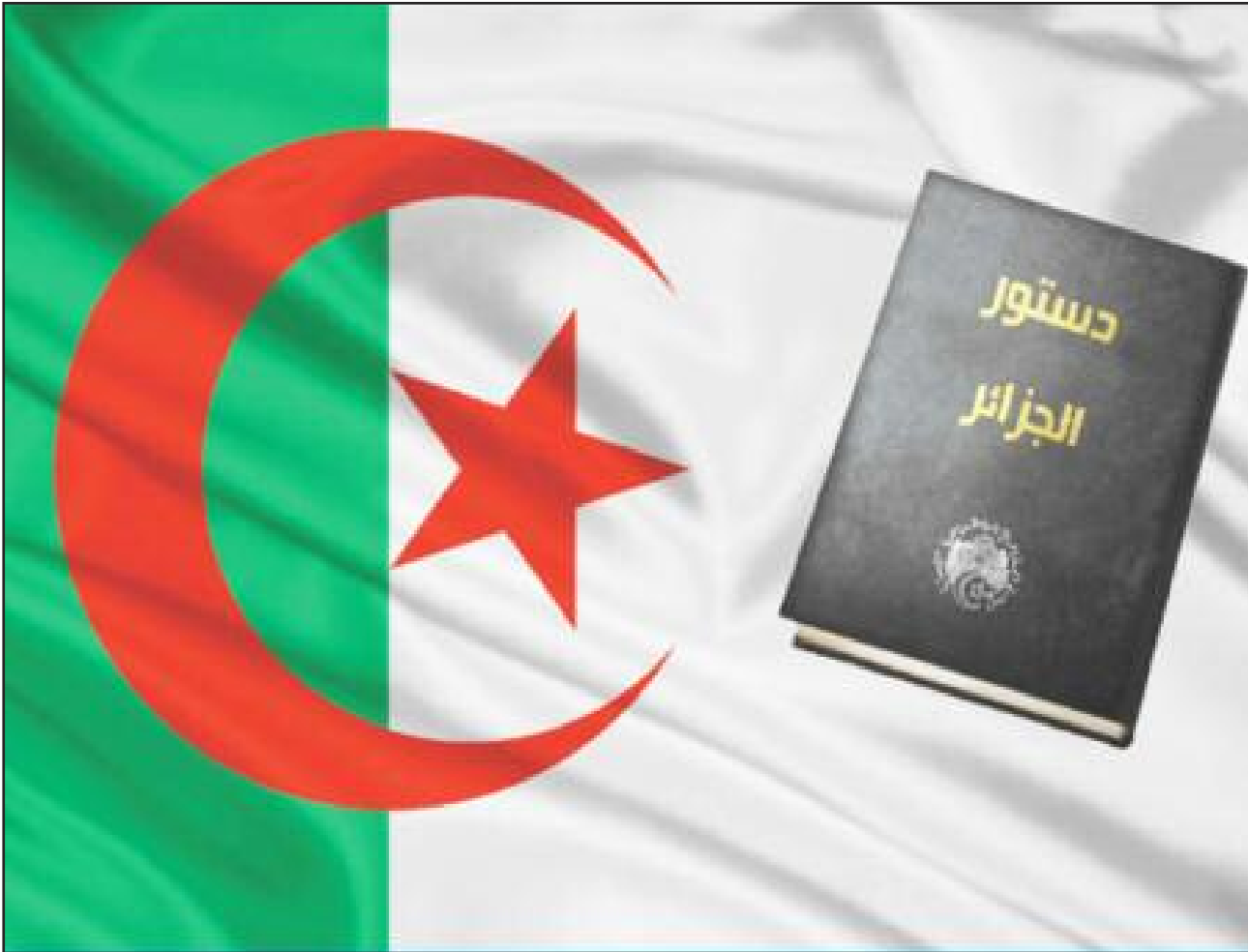
Amical -Algérie-Nigeria :(1-0)

Belmadi : « satisfait
du rendement des
joueurs »



Référendum du 1^{er} novembre

L'édification des institutions de l'Algérie nouvelle en point de mire



La création de la Cour constitutionnelle dans le projet d'amendement de la Constitution adopté par le Parlement et soumis au référendum populaire le 1^{er} novembre 2020, vise à "édifier les institutions de l'Algérie nouvelle", a affirmé l'enseignant à la Faculté de Droit de l'université Mentouri (Constantine 1), spécialiste en droit constitutionnel et avocat accrédité près la Cour suprême et le Conseil d'Etat, Pr. Nadir Amireche. L'universitaire relève que la Cour constitutionnelle "représente une nouvelle institution de contrôle de l'Etat, n'ayant jamais figuré dans les constitutions algériennes successives depuis l'indépendance, par son nom, sa nature, sa composition, ses attributions et ses missions". Egalement ancien président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW) de Constantine, Pr. Amireche estime que la mise en œuvre de cette orientation constitutionnelle est venue "palier aux déséquilibres qui ont affecté l'organisation des pouvoirs publics au sein de l'Etat en raison du non-respect du principe de séparation des pouvoirs conduisant à la violation des droits fondamentaux et des libertés publiques garantis par la constitution". En sa qualité d'institution de contrôle indépendante, chargée de s'assurer du respect effectif de la Constitution, la Cour constitutionnelle constitue la "meilleure alternative au Conseil constitutionnel", institué pour la première fois dans la Constitution de 1989, précise-t-il. L'universitaire a relevé les "différences fondamentales" entre le Conseil constitutionnel en vigueur dans la Constitution actuelle et la Cour constitutionnelle, créée dans le cadre du projet d'amendement de la Constitution. "Le Conseil constitutionnel est un organe de contrôle de nature politique composé de 12 membres, représentant les autorités exécutive, législative et judiciaire de l'Etat et affiliés en majorité à des partis politiques", a-t-il indiqué. Il a rappelé que les missions du Conseil consistent à se prononcer sur la constitutionnalité des traités, lois et règlements et sur l'inconstitutionnalité d'une décision législative

soulevée devant une autorité judiciaire et notifiée par la Cour suprême ou le Conseil d'Etat. La Cour constitutionnelle, par contre, constitue une instance de contrôle de nature juridique radicalement différente du Conseil constitutionnel qu'elle va remplacer, notamment s'agissant de ses membres dont le mode de désignation est basé essentiellement sur l'élection. Il relève que sur les 12 membres composant la cour constitutionnelle, quatre (4) sont désignés par le Président de la République (dont le Président de la Cour), tandis que les huit (8) membres restants sont élus à savoir, un (1) par la Cour suprême parmi ses membres, un (1) par le Conseil d'Etat parmi ses membres et les six (6) autres sont élus au suffrage universel parmi les professeurs de droit constitutionnel. En outre, tous les membres de la Cour doivent avoir 50 ans révolus au jour de leur désignation ou de leur élection, n'appartenir à aucun parti politique, jouir d'une expérience d'au moins 20 ans en droit et avoir suivi une formation en droit constitutionnel. Pr. Amireche explique encore que la Cour constitutionnelle est saisie par le Président de la République, le Président du Conseil de la Nation, le Président de l'Assemblée Populaire Nationale, par le Premier ministre (ou le Chef du Gouvernement, selon le cas), mais aussi par 40 députés ou 25 membres du Conseil de la Nation. Les décisions de la Cour constitutionnelle sont définitives et s'imposent à l'ensemble des pouvoirs publics et aux autorités administratives et juridictionnelles.

Un rôle important dans la promotion de la pratique démocratique

Institution indépendante de contrôle constitutionnel, la Cour constitutionnelle joue un "rôle important dans la promotion de la pratique démocratique en Algérie", en garantissant le respect de la Constitution, en particulier les dispositions mentionnées dans son préambule,

a affirmé par ailleurs Pr. Amireche. Il a précisé que la Constitution est "au-dessus de tous, elle est la loi fondamentale qui garantit les droits et les libertés individuels et collectifs, protège le principe du libre choix du peuple, confère la légitimité à l'exercice des pouvoirs, et consacre l'alternance démocratique par la voie d'élections périodiques libres et régulières". "La Constitution garantit l'application de ses articles 7 et 8, figurant parmi les principales revendications exprimées par les algériens au cours du Hirak enclenché le 22 février 2019 stipulant que le peuple est la source de tout pouvoir, que la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple, et que le pouvoir constituant appartient au peuple", a-t-il dit. Pr. Amireche estime, par ailleurs, que la Cour constitutionnelle "dispose des pouvoirs nécessaires lui permettant de participer efficacement avec les autres institutions de contrôle (la Cour des comptes, l'Autorité nationale indépendante des élections, l'Autorité de la transparence, de la prévention et de lutte contre la corruption) et le pouvoir judiciaire, à la moralisation de la vie publique en Algérie", dans le cas où le peuple algérien approuve le projet d'amendement de la Constitution le 1^{er} novembre prochain. "Les institutions constitutionnelles et les organes de contrôle sont chargés d'enquêter sur la conformité des travaux législatifs et organisationnels avec la Constitution et sur la manière dont les moyens matériels et les fonds publics sont utilisés et gérés", souligne-t-il en faisant référence au préambule de la Constitution qui précise que "l'Algérie exprime son attachement à la prévention et à la répression de la corruption telles qu'elles ont été consacrées par les traités qu'elle a ratifiés". Le spécialiste en droit constitutionnel soutient que "la fierté du peuple, ses sacrifices, son sens des responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale sont les meilleurs garants du respect des principes de cette Constitution".

M.H

Education : Le ministère poursuit ses rencontres avec les partenaires sociaux

Le ministre de l'Education poursuit ses rencontres de concertation avec les partenaires sociaux, en prévision de la rentrée scolaire prévue le 21 octobre pour le primaire et le 04 novembre pour le moyen et le secondaire. Hier, le rendez-vous était avec l'Union nationale des parents d'élèves, le Syndicat des inspecteurs de l'Education et le Syndicat des personnels économiques avec qui il a été, pendant quatre heures, question des conditions de la rentrée scolaire. Plus particulièrement, la gestion du temps, la répartition des groupes, dans le cadre de la double vacation, ainsi que le protocole sanitaire à mettre en œuvre à la reprise des cours. Le porte-parole de l'Union des parents d'élèves, Mohand Said Abdellah, s'est félicité de la décision des autorités de fixer la date de la rentrée scolaire, exprimant le souhait que "le retard accusé puisse être rattrapé".

N.I

TAJ Le référendum constitutionnel du 1^{er} novembre "est crucial pour l'avenir de l'Algérie"

Le référendum sur le projet d'amendement de la Constitution "est important et crucial pour l'avenir de l'Algérie" et "il est temps" pour le peuple algérien de faire preuve de responsabilité et de conscience pour mener le pays à bon port, a indiqué samedi à Bouira la présidente du parti Tajamoue Amel El Djazair (TAJ), Fatma-Zahra Zerouati. C'est au cours d'une rencontre de sensibilisation sur le référendum constitutionnel du 1^{er} novembre prochain, tenue au siège de l'Office des établissements des jeunes (ODEJ) de Bouira, que Mme Zerouati a appelé les citoyens à participer "avec toute responsabilité et conscience" à cette consultation électorale, pour, a-t-elle dit, "pouvoir changer les choses et bâtir un Etat moderne et démocratique". "La date du 1^{er} novembre est une opportunité pour opérer un véritable changement et remettre le train sur les rails via une constitution qui assure un processus sécurisé et prometteur pour la construction de fortes institutions pour une Algérie meilleure", a insisté Mme Zerouati lors de cette rencontre. Dans son intervention, l'oratrice a mis en exergue l'importance que revêtent l'entraide et la solidarité sociale entre Algériens et Algériennes, qui, sont aujourd'hui, appelés à "être présents" pour choisir un nouveau modèle économique et social pour le pays. "L'Algérie est aujourd'hui à la croisée des chemins, et nous devons tous être responsables et conscients que ce référendum est une étape cruciale, qui permettra à notre pays de relever les différents défis dans les mois à venir", a souligné l'hôte de Bouira. Elle a qualifié de "document consensuel" le projet d'amendement de la Constitution, dont plusieurs points apportés sont "communs" et "partagés" par l'ensemble de la classe politique et par la société civile. "L'implication de la société civile et des jeunes est indispensable pour la réussite de ce rendez-vous référendaire", a-t-elle insisté. "Il s'agit du processus le plus sécurisé pour rattraper les retards et combler les carences du passé. Nous devons tous travailler avec force et intensité pour y parvenir et permettre à l'Algérie de se hisser au rang des grandes nations en matière de développement économique et de modernité sociale", a-t-elle encore souligné. En outre, la présidente de TAJ a appelé les jeunes et les intellectuels à œuvrer sérieusement pour opérer le changement, car, a-t-elle, estimé, "l'abstention et le boycott ne sont pas des solutions aux problèmes et crises que connaît le pays". Avant de clôturer sa rencontre, Mme Zerouati a honoré le délégué local du médiateur de la République, Laâmour Abdelhafidh, en lui remettant un cadeau symbolique en guise d'encouragement pour sa "noble" mission de médiation.

A.A.

Mali

Les autorités de la transition déterminées à mettre en œuvre l'Accord d'Alger

Le représentant permanent du Mali auprès des Nations unies, Issa Konfourou, a réaffirmé jeudi la détermination des autorités de la transition au Mali à "mettre en œuvre" l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger. Dans son intervention au cours d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Mali, Issa Konfourou, a assuré que les autorités de transition maliennes étaient résolues à "respecter tous les engagements nationaux et internationaux du Mali dans le cadre de la continuité de l'Etat". L'ambassadeur malien a assuré de la détermination du gouvernement de transition à mettre en œuvre l'Accord de paix d'Alger qui, selon lui, figure parmi les principales missions assignées à la transition en plus de l'organisation des élections générales, le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire et le redressement de l'Etat. Issa Konfourou a, par ailleurs, rappelé "les évolutions positives" intervenues ces dernières semaines dans son pays après les troubles du 18 août, qui ont conduit à la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Il a cité, entre autres, la mise en place de la Charte et la feuille de route de la transition, la nomination d'un président et d'un Premier ministre de transition, et la libération de personnalités civiles et militaires arrêtées dans le contexte des événements du 18 août. A ce titre, le diplomate malien a annoncé la nomination prochaine d'un Conseil national de la transition, qui sera composé de 121 membres issus de l'ensemble des forces de la nation malienne. De son côté, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Mme Kelly Craft, a souli-



gné que "pour les Etats-Unis, l'Accord d'Alger doit rester le cadre pertinent pour répondre aux défis auquel est confronté le Mali". "C'est donc dans ce cadre que le gouvernement de transition doit agir. Toute personne qui entraverait la mise en œuvre de cet accord s'exposera aux sanctions du Conseil de sécurité, conformément à la résolution 2374 (2017)", a fermement mis en garde la représentante des Etats-Unis. Mme Craft a également assuré que son pays reconnaissait le rôle essentiel de la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA) pour la stabilisation du Mali. "Les Etats-Unis attendent donc que la Mission aide les nouvelles autorités à tenir leurs engagements, notamment en ce qui concerne la tenue des élections, le retour de l'état de droit et la mise en œuvre de l'Accord d'Alger", a-t-elle affirmé dans ce contexte. "En tout état de cause, les Etats-Unis restent un partenaire fiable du Mali", a assuré la représen-

tante américaine, citant, l'annonce, il y a deux semaines par le secrétaire d'Etat, M. Mike Pompeo, du déblocage de 152 millions de dollars pour les personnes déplacées à cause des conflits au Sahel. "Sur cette somme, environ 54 millions de dollars iront au Mali", a-t-elle dit. Les progrès "positifs" réalisés au Mali ont amené le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) à lever, vendredi, la suspension du pays de l'organisation panafricaine, quelques jours après que la Cédéao a pris la décision de mettre fin à son embargo qui pesait sur les Maliens depuis les événements du 18 août. Peu après cette annonce, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a salué la décision du CPS, affirmant que "l'UA avec ses partenaires sera résolument au côté du Mali pour relever les défis sécuritaires, économiques et humanitaires".

Ali B

Syndicat national des magistrats (SNM) Issad mabrouk, « le projet d'amendement constitutionnel garantit une véritable sécurité judiciaire »

En marge de la première session de la réunion les membres de conseil national de syndicat national des magistrats (SNM), qui a eu lieu le vendredi 9 octobre, le secrétaire général de la SNM, Issad Mabrouk, a affirmé que « le projet d'amendement constitutionnel inclut les dispositions inédites en matière de pouvoir judiciaire », et « garantit une véritable sécurité judiciaire ». Selon le même source, le SG de la SNM a estimé que « le nouvelle composante de conseil supérieur de la magistra-

ture (CSM) est de nature à consacrer une véritable indépendance de la justice notamment en cas d'attachement des magistrats au rôle qu'il leur est assigné, en accomplissant, en premier lieu, la mission que la déontologie leur impose », en précisant que « la composante de ce conseil est constituée dans sa majorité de magistrats élus ainsi que de deux membres de la SNM, sachant que le vice-présidence du CSM est assurée par le premier président de la cour suprême ». Dans ce même contexte, pour Mr. Mabrouk « le

nouvelle composante du CSM donnera une impulsion à ce conseil, si le peuple plébiscite par « oui » le projet d'amendement constitutionnel. En ce sens le CSM sera chargé de garantir l'indépendance de la justice ». Le SG Issad Mabrouk a également souligné que « le SNM a contribué à enrichir le projet d'amendement constitutionnel », et a rajouté que « le conseil national de SNM se prononcera à ce sujet lors les travaux de sa session, qui se poursuivent, à huis clos.

Moh Ouali

FLN

Le projet de l'amendement de la Constitution constitue un "portail" vers divers réformes

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji, a déclaré vendredi, à Skikda, que le projet de l'amendement de la Constitution, soumis au référendum le 1er novembre prochain, constituait "un portail vers des réformes dans divers domaines et secteurs". "Les lois organiques découlant du projet de l'amendement de la Constitution œuvrent à introduire des réformes dans tous les domaines: politique économique, culturel et social", a précisé le responsable politique, lors d'une rencontre tenue au palais de la culture, Malek Chebel, dans le cadre de la campagne référendaire. A ce titre, il a ajouté que "ce projet vise à mettre en place une Cour constitutionnelle qui œuvrera à contrôler la constitutionnalité des lois en sus de donner une plus place importante aux dispositions constitutionnelles". Déclarant que sa formation politique appuyait le projet de l'amendement constitutionnel, M. Baadji a souligné qu'en dépit des divergences avec certaines forces politiques, ce projet présente "une Constitution consensuelle". Il a relevé qu'il était "inconcevable d'abandonner ce projet et de ralentir la progression du pays en raison de différences sur certains articles" ajoutant que la majorité de articles contenus dans le projet de l'amendement constitutionnel "répondent aux revendications de la classe politique". Et de poursuivre : "le projet de l'amendement constitutionnel soumis au référendum englobe des normes internationales, et fournit plus de garanties et de droits dans le domaine des droits de l'homme", citant en cela, "la régulation de la disposition de la détention provisoire". Le SG du FLN, a appelé ses militants à voter en faveur du projet, affirmant que "le Hirak a provoqué un séisme politique dans le pays et permis au peuple de retrouver l'espoir d'un changement qui commencerait par l'approbation de ce projet de loi fondamentale. Evoquant, par ailleurs, la situation du Front de libération nationale, Baadji a estimé que "le FLN retrouvera sa vitalité, son statut, et ses militants, exclus et marginalisés" après "les ravages de la corruption et de la Issaba". Le responsable politique a également affirmé que sa formation politique œuvrera à "donner plus d'opportunités aux jeunes".

Référendum sur la Constitution

La confrérie Tidjanie appelle les Algériens à participer massivement

Le cheikh de la Tariqa Tijdjanie (confrérie Tidjanie), zaouia Tamassine de Tougourt à Ouargla, Mohamed El-Aid Tidjani a appelé, vendredi, les Algériens à participer massivement au référendum sur la Constitution, prévu le 1er novembre prochain, estimant que la construction de la nouvelle Algérie doit impérativement passer par un amendement de la loi fondamentale. Dans une entrevue accordée à la Télévision algérienne, M. Tidjani a invité l'ensemble des Algériens, toutes classes confondues, à participer massivement au référendum du 1er novembre sur l'amendement de la Constitution, car étant "le socle" sur lequel sera fondée l'Algérie et permettant d'amorcer une renaissance à tous les niveaux, voire même promouvoir la place de notre pays dans le rang des nations. Etant à l'aune du 3e millénaire, l'Algérie a besoin d'une nouvelle Constitution et de nouveaux outils afin d'améliorer la situation de notre pays, a-t-il souligné, saluant par la même le Hirak béni lors duquel les Algériens avaient battu le pavé de manière "pacifique et raisonnable pour revendiquer le changement". "La confrérie est mobilisée pour vulgariser et sensibiliser les citoyens quant à l'importance du projet d'amendement de la Constitution, et les inciter à participer au prochain rendez-vous référendaire", a conclu le saint-patron.

A.S

RND

Le contenu du projet d'amendement de la Constitution basé sur un Etat de droit et de lois

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni a indiqué, samedi à Oran, que le projet d'amendement de la Constitution, soumis au référendum, le 1er novembre prochain, est «la Constitution de toute les libertés pour construire l'Algérie nouvelle, basée sur un Etat de droit et de lois". Lors d'un meeting animé à Oran dans le cadre de la quatrième journée de la campagne référendaire, Tayeb Zitouni a souligné que le projet soumis aux

électeurs, est "une Constitution des libertés par excellence, dont le pouvoir est celui incarné par le peuple pour construire une Algérie nouvelle, basée sur un Etat de droit, de lois et de libertés." L'orateur a ajouté que le projet d'amendement de la Constitution "octroie toutes les libertés individuelles, collectives et associatives en consacrant de nombreux articles liés aux libertés", relevant dans ce contexte que "le Hirak béni a donné les images les plus éclatantes du civisme comme il a

anéanti les complots fomentés contre l'Algérie et a écarté des forces non constitutionnelles". Le SG du RND a estimé, par ailleurs, que le projet d'amendement à la Constitution "porte des idées et des points positifs qui ont perturbé certains courants", ajoutant que "ce texte contribuera amplement au développement de la société, avec notamment la constitutionnalisation de la société civile et du Haut Conseil de la jeunesse, en donnant plus de contrôle aux élus locaux et en renforçant la supervision des

institutions et autres." Il a également mis l'accent sur la nécessité d'une moralisation de la vie politique, l'élimination de l'argent sale et le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire". Concernant le principe relatif à la limitation des mandats électoraux, le même orateur a estimé que l'objectif visé est "le renouvellement de la classe politique en donnant aux jeunes plus de possibilités d'intégrer la vie politique et d'assumer des responsabilités."

A.S

visite au siège du ministère du MDN : « Le plébiscite de la révision de la Constitution permettra de poser les soubassements de l'Algérien nouvelle »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a indiqué hier à Alger que le plébiscite de l'amendement constitutionnel soumis au référendum populaire du 1er novembre prochain permettra "d'asseoir les bases de l'Algérie nouvelle". Dans une allocution lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, le Président Tebboune a précisé que cette rencontre qu'il a qualifiée de "bonne tradition entre le Chef suprême des Forces armées et les cadres de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN)" intervenait "à la veille de deux événements majeurs complémentaires pour la concrétisation de la construction de l'Algérie nouvelle en toute démocratie et liberté". Il s'agit du 66ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale et du référendum populaire sur le projet d'amendement de la Constitution. Le président de la République a, à cet égard, souligné que le référendum du 1er novembre marque un retour au peuple qui est invité à faire entendre sa voix, librement et souverainement, pour exprimer sa conviction concernant les amendements constitutionnels qui, nous l'espérons, seront plébiscités par le peuple algérien, afin que nous puissions de concert asseoir les bases de l'Algérie nouvelle sous-tendue par deux piliers que sont la souveraineté nationale et une véritable concrétisation de la Justice sociale, conformément aux principes de la Déclaration du 1er Novembre et au message des chouhada. L'occasion était pour le Président Tebboune d'évoquer "certaines parties" que la constitutionnalisation de la Déclaration du 1er Novembre et de la société civile "dérange", soutenant que "nous avons emprunté la bonne voie, car tout écart de la Déclaration du 1er Novembre serait un égarement". "Nous devons demeurer fidèles



au serment des chouhada qui ont payé de leur vie pour que vive ce pays", a affirmé le président de la République. Le Président Tebboune a souligné, dans le même cadre, l'importance de l'anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, duquel "nous nous imprégnons pour nourrir les valeurs de l'indépendance et de la puissance de l'Etat fort de ses institutions constitutionnelles, en tête desquelles l'Armée nationale populaire (ANP)". "Notre armée, connue pour son professionnalisme et sa discipline, est source de notre fierté et ses performances et victoires dans les domaines où elle n'a en de cesse d'honorer notre pays aux plans militaire, technologique, économique, humain et professionnel, sont des exemples à méditer", a assuré le Président de la République.

"Digne héritière de l'ALN, l'ANP compte à son actif une grande expérience et des expertises acquises durant sa lutte, sans relâche, contre le terrorisme, à la lumière des conditions difficiles vécues par le passé", a ajouté le Président Tebboune, relevant que "l'interaction positive de l'ANP avec les nouvelles données scientifiques et technologiques, l'habilite à accomplir pleinement son devoir à la hauteur de la confiance dont notre vaillant peuple l'a investie". Le Président de la République qui s'est engagé à poursuivre "la marche du développement global que nous avons enclenché par la libération des initiatives économiques à tous les niveaux, en misant sur les jeunes en tant que pierre angulaire

de l'économie du savoir et des start-up", soulignant que ces jeunes "sont en quête d'une telle opportunité pour s'affirmer et laisser éclore les potentialités qu'ils ont démontrées durant la pandémie". À cet effet, le Président de la République a salué "le haut niveau de formation dispensée aux vaillants cadets de la nation dans diverses spécialités".

ONEM

Khalfa Mebarek appelle à une participation massive au référendum du 1er novembre prochain

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants des moudjahidine (ONEM) Khalfa Mebarek a appelé, samedi, à partir d'Oran, à une participation massive au référendum du 1er novembre prochain estimant que le projet d'amendement de la Constitution englobe toutes les questions touchant le pays. "Intervenant lors d'une conférence de sensibilisation, initiée par le secrétariat de wilaya de l'Organisation, Khalfa Mebarek a souligné que "les citoyens, qu'ils soient enfants de moudjahidine et de chouhada, de membres de la société civile et des représentants de diverses organisations et couches sociales, doivent se mobiliser pour aller massivement aux urnes, le 1er novembre prochain". L'orateur a estimé que le projet d'amendement de la Constitution est inclusif et englobe "toutes les questions liées au pays et au citoyen", en relevant la référence faite dans le préambule du projet à la révolution de novembre 1954, aux hommes de novembre et ceux du mouvement national. Par ailleurs, Khalfa Mebarek a abordé les défis auxquels l'Algérie fait face actuellement, notant que le pays a, aujourd'hui plus que jamais, besoin de ses enfants et de toutes personnes fidèles à la défense de l'unité et des constantes nationales édictées et approuvées par la proclamation du 1er novembre 1954 et incluses dans les amendements constitutionnels. Les participants à cette rencontre ont suivi les interventions des professeurs Rouab Djamel et Abderrahmane Beldjilali, enseignants de droit à l'Université Khemis Miliana, qui ont expliqué nombre de questions abordées par le projet d'amendement constitutionnel. Les deux intervenants ont axé leur discours sur les questions de séparation des pouvoirs, de contrôle, de renforcement des droits et libertés, des garanties de leur exercice, de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Dans son allocution de bienvenue, au Président de la République, Chanegriha : « le projet de révision constitutionnelle, sera, indéniablement un jour de victoire pour le peuple algérien »

Le chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha a affirmé samedi à Alger que le référendum populaire sur le projet de révision constitutionnelle prévu le 1er novembre prochain "sera indéniablement un autre jour de victoire pour le peuple algérien". Dans une allocution de bienvenue, à l'occasion de la visite du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège du ministère de la Défense nationale, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha a précisé que la prochaine échéance électorale "ne sera pas un jour ordinaire, mais certainement un autre jour où le peuple algérien triomphera, et le couronnement de son élan civilisationnel pacifique. Cet élan que l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale a accompagné, avec sincérité et dévouement, sans ambition aucune que servir l'Algérie et son peuple, mettant l'intérêt de la patrie et du peuple au-dessus de toute considération". "Ce peuple authentique qui a pleinement conscience qu'il sera le seul artisan de ce rendez-vous, par sa participation massive à ce référendum, afin que cette participation soit une réponse catégorique et sans équivoque à tous ceux qui guettent et qui complotent contre notre pays", a souligné le Chef d'Etat-major de l'ANP. Au début de son allocution, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha a adressé ses remerciements au Président Tebboune pour l'honneur qu'il fait en rendant visite, pour la troisième fois, au siège du ministère de la Défense nationale, et ce, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des



personnels de l'ANP (officiers, sous-officiers, hommes de rang et personnels civils). Cette visite, a-t-il dit, "porte plusieurs significations et reflète, réellement, l'attention que vous ne cessez d'accorder à l'Armée Nationale Populaire et ses personnels depuis votre accession à la magistrature suprême". Le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha a souligné que "le haut commandement de l'Armée a adopté, en application de vos orientations judicieuses, et suivant les exigences de cette nouvelle étape, une stratégie clairvoyante à l'effet de développer les capacités des différentes composantes de l'Armée nationale populaire (ANP), dans tous les domaines, armement, formation, organisation et infrastructures et ce, dans le cadre de l'action persévérante de concrétisation de nos ambitions légitimes, visant à édifier une armée forte et professionnelle, capable d'arracher la décision au niveau régional et l'imposer souverainement, en veillant à la garantie de la sécurisation et la protection de toutes nos frontières nationales et la sauvegarde de l'intégrité territoriale. Une Armée digne de l'Algérie nouvelle et apte à relever les défis du 21e siècle", a-t-il ajouté. "Enfin, nous vous assurons Monsieur le président de la République que l'ANP, attachée à ses missions constitutionnelles, est toujours prête sous votre Commandement à relever tous les défis et contrecarrer tous les projets hostiles à notre pays", a ajouté le chef d'Etat major de l'ANP à l'adresse du Président Tebboune. "L'ANP digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) demeurera le rempart impénétrable et le bouclier invincible sur lequel se briseront toutes les tentatives hostiles, en préservation du legs de nos valeureux chouhada".

● Relizane

Saisie de plus de 4 tonnes de viande de poulet impropre à la consommation à Oued R’hiou

C'est en agissant sur informations que les éléments de la Gendarmerie nationale de Oued R'hiou ont opéré une descente au domicile d'un citoyen ciblé par une enquête, et qui avait converti le garage de sa demeure en abattoir clandestin de volailles, a-t-on appris d'un communiqué rendu public jeudi par le Groupement de gendarmerie de la wilaya de Relizane. La perquisition a permis la saisie de 4 tonnes et de 74 kilogrammes de viandes prêtes à être commercialisées dans les marchés de la ville de Oued-R'hiou ainsi que 16,08 kg d'abats. L'insuffisance d'abattoirs à Relizane est à l'origine de la prolifération des abattages illicites du bétail et de la volaille qui prend de l'ampleur dans cette région, a-t-on appris. À signaler que l'État est appelé à mettre fin aux agissements des personnes qui ouvrent des abattoirs clandestinement et sans autorisation, en appliquant des sanctions très fermes contre ceux qui font grimper les prix de vente.

● Tizi-Ouzou :

Saisie de 20 gr de cocaïne et arrestation d'un individu à Timizart

Un individu a été arrêté et une quantité de 20 grammes de cocaïne saisie, par les services de la gendarmerie nationale, à Timizart, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou. Agissant sur des informations concernant l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues, de psychotropes et de boissons alcoolisées, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont effectué une perquisition dans certaines habitations de la même localité. Cette opération a permis de découvrir et de saisir dans l'une des maisons fouillées, "une quantité de 20 gr de cocaïne, ainsi que 3 748 bouteilles de boissons alcoolisées, une sommes de 10 600 DA " représentants les revenus de la vente de ces boissons", des armes blanches (deux grandes épées et trois poignards) et cinq feux d'artifices (dont trois bombes de forme ronde, un de taille moyenne et un autre en forme de tube)." L'enquête se poursuit toujours et le mis en cause sera présenté devant la justice prochainement".

● Chlef :

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la migration clandestine

La brigade criminelle du Service de wilaya de Police judiciaire de la Sûreté de Chlef a démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de la migration clandestine et arrêté trois individus. Les éléments de la brigade criminelle du Service de wilaya de Police judiciaire de la Sûreté de Chlef ont démantelé un réseau criminel s'adonnant à l'organisation de traversées de migration clandestine et procédé à l'arrestation de trois individus, âgés de 24 à 39 ans. Après finalisation du dossier de la procédure pénale, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes de Chlef pour les chefs d'inculpation de préparation et organisation d'une sortie illégale du territoire national et non signalement du crime de trafic de migrants. Par ailleurs, la brigade de recherche et d'intervention de la Sûreté de Chlef a interpellé un individu âgé de 23 ans qui escroquait des jeunes en leur promettant d'organiser, en contrepartie de sommes d'argent, des voyages de migration clandestine. À l'issue des investigations et de l'achèvement de la procédure légale, le mis en cause a été présenté devant le tribunal de Chlef, qui a ordonné son placement en détention préventive.

● Affaire Mme Maya :

Le verdict sera rendu le 14 octobre

Le verdict du procès de Nachinache Zoulikha-Chafika, dite "Maya", jugée par le Tribunal de Chéraga pour des affaires de corruption, sera rendu le 14 octobre. L'affaire de Nachinache Zoulikha-Chafika (connue comme étant Madame Maya), concerne aussi ses deux filles Imène et Farah (non détenues), ainsi que Abdelghani Zaalane et Mohamed Ghazi (et son fils Chafie), poursuivis respectivement en qualité d'ex walis d'Oran et de Chlef, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. Les griefs retenus contre les accusés sont notamment "blanchiment d'argent", "trafic d'influence", "octroi d'indus avantages", "dilapidation de deniers publics", "incitation d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages" et "transfert illécite de devises vers l'étranger". Une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA a été requise contre Nachinache Zoulikha-Chafika, et des peines de 15 ans de prison ferme assorties d'une amende d'un million de DA contre Mohamed Ghazi et Abdelghani Zaalane. Des peines de 10 ans de prison ferme assorties d'une amende de 6 millions de DA ont été requises contre les deux filles de "madame Maya", Imène et Farah. Une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA a été requise contre l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel. Des peines allant de 5 à 12 ans de prison ferme ont été requises contre les cinq autres accusés dont Chafie Ghazi, le fils de Mohamed Ghazi (5 ans et une amende de 500 milles DA), et l'ancien député à la retraite, Omar Yahiaoui, qui se trouve en situation de fuite à l'étranger (10 ans et une amende d'un million de DA). La défense de la partie civile avait estimé les pertes causées au Trésor public dans cette affaire à plus d'un milliard de DA. Invités à s'exprimer, les accusés ont tous plaidé leur innocence et affirmé leur confiance en la justice algérienne.

FMI :

Les Etats africains ont besoin de 1200 Mds de dollars jusqu'en 2023 pour dépasser la crise sanitaire



Les Etats africains ont besoin de 1200 milliards de dollars de financement jusqu'en 2023 pour surmonter la crise provoquée par la pandémie du Covid-19, a annoncé vendredi la directrice générale du FMI, soulignant que quelque 345 milliards étaient pour l'heure manquants. Les engagements des prêteurs bilatéraux officiels et des institutions internationales couvrent moins d'un quart des besoins prévus, tandis que les capitaux privés sont toujours limités, a déploré Kristalina Georgieva dans un discours prononcé à l'occasion d'un événement virtuel baptisé "Mobilisation en faveur de l'Afrique". En avril, le Fonds monétaire international avait estimé le manque de financement à 44 milliards pour la seule année 2020. Il est impératif que tous les pays et institutions se mobilisent davantage pour aider l'Afrique à faire face à la crise, a poursuivi la patronne de l'institution de Washington. Selon elle, la pandémie ne pourra pas s'arrêter si elle n'est pas maitri-

sée dans des régions comme l'Afrique. Le continent compte plus d'un million de cas de Covid-19, et 23.000 personnes en sont mortes, a rappelé le FMI. Le PIB devrait s'y contracter d'au moins 2,5% en 2020, "ce qui représente l'un des pires résultats jamais enregistrés pour le continent", selon le Fonds. L'institution de Bretton Woods estime que la reprise devrait commencer l'année prochaine mais le PIB réel n'atteindra son niveau d'avant la crise qu'en 2022. "La détérioration des conditions économiques et la perte d'emplois pourraient entraîner une baisse du revenu des ménages jusqu'à 12% cette année", a également indiqué Kristalina Georgieva. En conséquence, jusqu'à 43 millions de personnes supplémentaires pourraient être poussées dans l'extrême pauvreté en Afrique, anéantissant cinq années de progrès dans la réduction de la pauvreté. "La crise met également en péril les progrès de la dernière décennie en matière de renforcement du capital humain,

notamment l'amélioration de la santé, la scolarisation et la réduction du retard de croissance", relève le Fonds. Le FMI a considérablement augmenté son aide financière en faveur de l'Afrique avec l'octroi d'environ 26 milliards de dollars à plus de 40 pays en 2020, "près de dix fois plus que la moyenne annuelle de la dernière décennie en pourcentage du PIB". Il a toutefois assorti cette aide d'urgence à l'obligation pour les autorités locales d'utiliser ces fonds pour lutter contre les effets de la pandémie. Les pays devront publier des audits régulièrement pour faire preuve de transparence. Le FMI se félicite que plusieurs pays ont déjà promulgué des lois et créé des organes de contrôle, citant le Burkina Faso, la République centrafricaine et la Gambie. Il a aussi accordé des subventions pour l'allègement du service de la dette à 22 pays d'Afrique. De son côté, La Banque mondiale par le biais de l'IDA (l'association internationale de développement) et de la BIRD (La Banque internatio-

nale pour la reconstruction et le développement) a fourni environ 21,9 milliards de dollars en prêts. Alors que ces pays manquent de tout, les opérations d'urgence visent à renforcer les systèmes de santé, à soutenir les mesures de confinement, à fournir les équipements médicaux essentiels et à élargir les programmes de protection sociale. Des projets de développement à plus long terme doivent par ailleurs "jeter les bases d'une reprise solide et durable en Afrique", souligne le FMI. De plus, la Banque mondiale travaille actuellement sur un plan de financement pour soutenir l'accès équitable aux vaccins et leur distribution dans les pays africains. Elle a ainsi demandé fin septembre à son Conseil d'administration d'approuver un financement supplémentaire de 12 milliards de dollars pour aider les pays pauvres à acheter et distribuer des vaccins contre le Covid-19. Celui-ci devrait donner son feu vert la semaine prochaine dans le cadre de ses réunions d'automne.

Ressources en eau :

« Les fuites d'eau sont estimées à 1,8 milliard M3 par an » déplore Arezki Berraki



L'entreprise de l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Chlef a signé, samedi, des accords de partenariat avec 27 micro-entreprises spécialisées en plomberie pour la réparation des fuites d'eau et l'entretien du réseau de distribution d'eau potable. Ces accords, qui ont été signés lors d'une cérémonie en présence du ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, et des autorités locales, s'inscrivent dans le cadre de la promotion et de l'amélioration du service public de l'eau. Dans son intervention à l'occasion, le ministre a souligné l'inscription de cette opération, au titre d'un "programme national visant à impliquer près de 400 micro-entreprises, au niveau national, dans l'amélioration du service public de l'eau", à travers entre autres, la prise en charge des fuites sur les réseaux, la réparation rapide des pannes et l'installation des compteurs. "Outre la création de nouveaux postes d'emploi, cette opération est de nature, a ajouté Arezki Berraki, à soutenir les efforts de l'ADE en vue de l'éradication des fuites d'eau, à l'origine de pertes d'eau estimées à 1,8 milliard M3/an", a-t-il déploré. Il a indiqué, à ce propos, que son département ministériel s'est fixé pour objectif "d'éradiquer un taux de 7 à 8% des fuites d'eau, à la fin de l'année en cours, pour porter ce chiffre à 18, voire 20%, à la fin 2024", a-t-il dit. Cette cérémonie a été, également, marquée par la signature d'une convention pour la gestion du réservoir d'eau du bassin (centre) de Chlef, par les différentes parties concernées par la rationalisation de l'exploitation et la sauvegarde de cette ressource naturelle. Selon les explications fournies au ministre, cette convention a pour objectif de "préserver les eaux souterraines, à travers un suivi du niveau de ces eaux et du degré de leur pollution, ainsi que de l'impact de l'irrigation sur les réserves d'eau", est-il signalé. Elle vise également la préservation du réservoir d'eau du bassin de Chlef, parallèlement à une évaluation régulière des actions réalisées sur le terrain, à cet effet. "Les micro-entreprises signataires de ces accords auront notamment pour tâche de procéder au montage des compteurs des nouveaux abonnés, et la prise en charge des fuites d'eau sur les réseaux AEP du pays", a déclaré, pour sa part, le directeur général de l'ADE, Smail Amirouche, saluant l'engouement des micro-entreprises, dont le nombre a dépassé les 400, à ce programme. Il a signalé la réception par les services de l'ADE, "avant la fin de l'année en cours" de près de 400.000 compteurs, dans le cadre d'une convention signée avec l'usine des compteurs d'El Eulma (Sétif). La visite du ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki se poursuit toujours dans la wilaya, où il inspectera le projet d'alimentation en eau potable des zones rurales d'Oum Droue (10 km à l'est de Chlef), avant de se rendre à la station de dessalement d'eau de mer de Ténès (52 km au nord) et à la station monobloc de Beni Haoua (95 km au nord est)

Thala OuguemadAli O/ Ag

Exploitation du secteur énergétique :

Attar exige des facilitations pour les investisseurs

Le gouvernement accorde une grande importance au secteur de l'énergie, vu qu'il demeure toujours au point mort depuis des années, l'Algérie dispose de ressources conventionnelles d'hydrocarbures d'un niveau appréciable, dont une partie seulement a été traduite en réserves prouvées récupérables. Maintenant l'objectif de la tutelle est d'assurer une exploitation optimale des réserves prouvées par l'augmentation du taux de récupération des gisements afin d'en accroître la production et/ou d'allonger leur durée de vie, tout cela n'est que pour assurer un bon développement de l'industrie énergétique locale, à travers ce secteur vital. À cet effet, Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a souligné l'importance d'élargir l'utilisation de l'énergie vers des investissements productifs de richesse, ce qui ajoute du dynamisme à l'économie nationale et la dirige principalement au profit des secteurs productifs. En marge de sa visite dans la wilaya d'Illizi, le ministre Attar a déclaré que « les futurs paris pour l'économie nationale nécessitent une exploitation optimale de l'énergie en élargissant ses domaines d'exploitation vers des investissements producteurs de richesse tels que l'agriculture et l'industrie, qui créent des emplois

permanents », a-t-il indiqué. De ce fait, le premier responsable du secteur a également souligné l'importance des énergies sous diverses formes en tant qu'outil pour attirer les investisseurs. « Cela devrait être renforcé plus largement par le développement et l'expansion des réseaux d'approvisionnement en énergie dans diverses zones agricoles et industrielles, de manière à contribuer à la promotion et à l'encouragement du climat d'investissement en Algérie. » Entre autres, Abdelmadjid Attar a souligné l'importance stratégique de la wilaya d'Illizi, qui couvre une superficie de 64 hectares et est divisée en 68 parcelles, qui devraient être un pôle industriel vital qui favorise le domaine de l'investissement et un incubateur vital pour diverses entreprises émergentes, ainsi que les PME-PMI. Dans le même contexte, le Ministre de l'Energie a donné des instructions strictes pour surmonter les obstacles auxquels les investisseurs pourraient se heurter pour exploiter l'énergie de manière adéquate. Il a également recommandé de fournir des installations et des incitations pour exploiter l'énergie en premier lieu au profit d'investissements créateurs de richesses et de l'emploi notamment.

Synthèse de M.W. Benchabane

Tunisie

La pandémie plombe l'économie

Flambée du chômage, nouvelle vague de faillites en vue: les mesures prises par la Tunisie pour faire face à la flambée des cas de coronavirus vont avoir des conséquences sociales désastreuses dans un pays déjà à la peine économiquement, avertissent des observateurs. "La première vague de l'épidémie (de mars à juin, NDLR) a entraîné la perte de 165.000 emplois selon nos estimations," a indiqué Béchir Boujday, membre du bureau exécutif de l'Utica, la principale instance représentant le patronat en Tunisie. 40% des entreprises d'artisanat ont déjà mis la clef sous la porte, et environ 35% des PME sont "menacées de faillite", s'inquiète-t-il au moment où les autorités ont annoncé une série de nouvelles restrictions pour endiguer la pandémie. Depuis mars, la Tunisie a recensé sur son sol plus de 28.000 cas de Covid-19, dont plus de 400 décès, selon les autorités. Le pays enregistre actuellement plus de 20 morts de la maladie par jour, contre 50 au total entre mars et fin juin. Les autorités ont interdit début octobre tout rassemblement et ont réinstauré depuis jeudi et pour 15 jours un couvre-feu dans de nombreuses zones du pays, notamment dans toute la région de Tunis. Le gouvernement a toutefois écarté un confinement général comme celui qui avait été mis en place au printemps, soulignant que le pays n'en avait pas les moyens. Au premier semestre, le taux de chômage est passé de 15 à 18%, selon l'Institut national de la statistique (INS). Il pourrait atteindre 21,6% d'ici la fin de l'année selon une étude conjointe du gouvernement et de l'ONU, ce qui représenterait près de 274.500 nouveaux chômeurs sur l'année 2020. De nombreux emplois ont disparu dans le secteur informel, qui embauche quelque 44% des travailleurs tunisiens selon l'INS, notamment dans l'agriculture, la restauration, le commerce ou le



tourisme, secteurs clés frappés de plein fouet par la pandémie. Dans les cafés à Tunis et dans d'autres zones fortement touchées par la pandémie, les chaises ont été interdites par les autorités. Une décision qui "met en péril 100.000 familles", selon la chambre syndicale des propriétaires des cafés.

"Qui payera les employés?"

Majdi Chabbar, gérant d'un bar-restaurant tunisois, perd "jusqu'à 90% du chiffre d'affaires" en ouvrant seulement de 12H à 20H en raison du couvre-feu, mais n'a pas fermé boutique "pour que les employés tiennent le coup". Yesser, un de ses serveurs, touche désormais la moitié de son salaire et travaille un jour sur deux. Mais "il n'y a pas de pourboire, car les gens ne viennent pas", s'inquiète le jeune homme qui paie ses études et aide ses parents avec ses revenus. "Comment va-t-on travailler? On va être obligé de fermer. Et quand je fermerai, qui payera les employés?", lance Ali Ben Rached, propriétaire d'un café, qui ne peut plus servir ses vingt tables en terrasse. Il appelle les autorités à

fournir une aide "au moins sur les salaires des employés et la CNSS", la sécurité sociale tunisienne. Le pays, s'appuyant largement sur les bailleurs de fonds internationaux, peinait déjà à répondre aux attentes sociales avant la pandémie, les Tunisiens dénonçant l'absence d'amélioration de leur niveau de vie dix ans après la révolution. Lors du confinement général en mars, le gouvernement avait versé une aide ponctuelle de 200 dinars (67 euros) aux familles les plus démunies et promis un plan d'aide de 700 millions de dinars (235 millions d'euros) pour les entreprises. Mais le gouvernement a peu de marges de manœuvre pour venir au secours de l'économie tant les indicateurs sont au rouge. Selon l'INS, la Tunisie a enregistré une contraction record de 21,6% de son PIB au second trimestre 2020. L'ancien Premier ministre Elyes Fakhfakh avait déjà averti en juin que l'endettement avait atteint "un niveau effrayant", la dette extérieure du pays ayant "dépassé la ligne rouge" en atteignant à elle seule 60% du PIB, à 92 milliards de dinars (environ 30 milliards d'euros).

N.J

SADEG :

Les factures gaz-électricité impayées ont dépassé 171 mds DA

Les créances de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) auprès de ses clients se sont élevées à plus de 171 milliards de DA à fin juin 2020, une hausse record induite par la pandémie de coronavirus, a indiqué hier l'entreprise dans un communiqué. "En cette période exceptionnelle (crise sanitaire) et dans un élan de solidarité indéfectible avec sa clientèle, la SADEG a procédé à la suspension des coupures pour factures impayées, ce qui a augmenté considérablement le niveau des créances détenues auprès de ses abonnés, aussi bien privés que le secteur public", "Ces créances, qui restent en constante croissance, ont atteint, à la fin du 1er semestre de l'année, des niveaux record avec plus de 171,442 milliards de DA, à échelle

nationale soit un taux d'évolution de 300 %». Selon l'entreprise publique, les difficultés financières nées de cette situation "affectent d'une part, la trésorerie de la SADEG qui œuvre à la pérennité des revenus sur toute la chaîne des intervenants dans ses métiers et, d'autre part, freinent la concrétisation des différents projets inscrits dans les plans de développement des activités, des réseaux électriques et gaziers, ainsi que des diverses prestations proposées à sa clientèle". A l'effet de garantir la pérennité du service public auquel est tenue la société et éviter à ses clients l'accumulation de leurs factures, la SADEG souligne qu'elle "compte sur le sens de responsabilité et de citoyenneté de son aimable clientèle" et l'invite à s'acquitter de ses créances, à travers les différents modes

et formules de paiement proposés par la société. Elle a, dans ce cadre, expliqué à ses clients qu'ils peuvent, se rapprocher de ses agences commerciales, en vue d'obtenir des calendriers de paiement qui seront négociés et arrêtés en fonction du nombre de factures, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité. L'entreprise a également souligné que la crise sanitaire due à la pandémie du Coronavirus lui a permis de "réaffirmer son engagement à assurer la qualité et la continuité de la distribution de l'énergie électrique et gazière et à mobiliser efficacement des moyens humains et matériels, à même de répondre aux attentes de sa clientèle et garantir ainsi un service public impeccable, en dépit de toutes les difficultés liées à la situation".

Moussa O

Interdiction de l'exportation des dattes

LE MINISTÈRE DU COMMERCE DÉMENT

Le ministère du Commerce porte à la connaissance des opérateurs économiques, notamment les exportateurs qu'il n'y a aucun gel, ni arrêt des opérations des exportations de dattes ou autres produits agricoles à l'exception de l'ail dont l'interdiction avait été déjà annoncée », a écrit le département du Commerce dans un communiqué diffusé sur Facebook. « Le ministère affirme qu'il a pris les dispositions nécessaires pour faciliter les opérations d'exportation, et qu'une cellule d'écoute est disponible pour prendre en charge les préoccupations des exportateurs ». Récemment, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, est revenu sur les difficultés de l'Algérie à exporter ses dattes. Selon Rezig, les dattes algériennes sont exportées en vrac et commercialisées sous le nom d'autres pays. Lors d'un point de presse animé pendant une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdes, le ministre du Commerce a soulevé la question de l'exportation de la date algérienne en vrac vers d'autres pays qui la mettent dans un emballage pour être ensuite réexportée au nom de ces pays. Pour mettre fin à ça, le ministre du Commerce a fait savoir qu'il y a un code-barre pour l'exportation en vrac que les exportateurs devront utiliser.

Médicaments

LA PCH RÉCEPTIONNE UN PREMIER LOT DESTINÉ AU TRAITEMENT DE LA LEUCÉMIE DE L'ENFANT

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a réceptionné, vendredi, un premier lot d'Acide Folique et de Méthotrexate, deux médicaments destinés au traitement de la leucémie de l'enfant, en rupture ces derniers jours, a déclaré la directrice de la PCH, Dr. Fatima Ouakti. La PCH "a pris des mesures urgentes pour acquérir un premier lot de médicaments destinés à la leucémie de l'enfant, en rupture ces derniers jours, alors qu'un deuxième lot sera réceptionné au cours de la semaine prochaine". La PCH avait passé, le 1er avril 2020, une commande de Méthotrexate au laboratoire producteur mais sa réception a été retardée suite à la fermeture de l'espace aérien. Le lot d'acide Folique est un don de membres de la communauté algérienne établie en France. Les deux produits seront disponibles dès la semaine prochaine après analyses par l'Agence nationale du médicament, a précisé Dr. Ouakti qui a rappelé l'acquisition d'une quantité précédente "mais qui n'était pas suffisante". S'agissant de ces ruptures, la directrice de la PCH a expliqué qu'elles étaient dues à plusieurs facteurs, dont la crise sanitaire mondiale actuelle et les pressions sur l'industrie pharmaceutique mondiale, particulièrement pour "ces deux médicaments fabriqués uniquement par la Chine et l'Inde". Depuis le début de la pandémie, les autorités publiques avaient installé un couloir vert pour faciliter l'acquisition de médicaments et leur exonération des taxes et droits de Douane. En outre, la PCH avait été autorisée de conclure des marchés de gré à gré dans le but d'assurer les médicaments aux citoyens.

Promotion du commerce extérieur :

L'Algérie exporte de plus de 800 tonnes de sel industriel vers le Niger à partir de Tamanrasset



Une caravane chargée de plus de 800 tonnes de sel industriel a pris le départ samedi de Tamanrasset vers le Niger dans le cadre du programme de la promotion du commerce extérieur. Composée de 22 camions semi-remorques, la caravane, dont le coup d'envoi a été donné à partir du siège de l'entreprise publique de transport et de logistique par le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, devra ache-

miner la marchandise destinée à l'exportation vers le Niger. Toutes les procédures d'accompagnement douanières ont été prises afin d'assurer le bon déroulement de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de l'application des directives du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune concernant la promotion du commerce extérieur notamment avec les pays voisins, a souligné le wali.M. Koriche a annoncé, à ce

propos, la réalisation "bientôt" d'un port sec au niveau de la zone frontalière de Tin Zaouatine. Ainsi, les travaux de réhabilitation de la RN-1 se poursuivent avec une cadence appréciable, a-t-il assuré, ajoutant qu'une opération d'aménagement de l'aéroport de Tamanrasset sera bientôt entamée afin de promouvoir l'activité de transport aérien de marchandises vers les pays africains.

Zones d'ombres à Guelma

Ain-Temouchent

5 écoles primaires et 12 cantines réceptionnées pour la prochaine rentrée scolaire

Toutes les dispositions ont été prises par les responsables de la Direction de l'éducation de la wilaya d'Ain-Temouchent pour garantir une rentrée scolaire dans de bonnes conditions selon le protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale. De nombreuses réunions ont eu lieu au niveau local avec la collaboration des inspecteurs des circonscriptions primaires et des directeurs des 226 établissements scolaires, que compte la wilaya d'Ain-Temouchent, ces réunions sont organisées de façon périodique en vue d'assurer la sécurité des élèves et des fonctionnaires du secteur. Il faut noter que la direction de la wilaya va être renforcée par 5 écoles primaires, en plus de l'extension de plusieurs écoles qui connaissent le problème d'effectif et ce, en prévision de la rentrée scolaire prévue le 21 du mois courant. Dans le même sillage, 12 cantines scolaires seront réceptionnées à travers certaines écoles, pour cette rentrée scolaire 2020-2021, selon le responsable du bureau des constructions au niveau de la Direction de l'éducation, ce qui permettra d'améliorer les conditions de scolarité à travers toutes les circonscriptions de la wilaya, particulièrement dans les zones d'ombre. À cet effet, une coordination avec les services des communes a été mise en place pour parer aux surcharges d'effectifs dans la restauration scolaire. Il est utile de noter que le cycle primaire a connu le recrutement de 21 professeurs qui figuraient sur la liste d'attente dont 1 poste pour la langue française.

Oran :

Une affluence de plus de 7,5 millions d'estivants sur les plages de la wilaya cet été

Plus de 7.508.000 d'estivants ont afflué sur les plages de la wilaya d'Oran, durant la saison estivale de l'année 2020, pour la période allant du 15 août au 30 septembre dernier, a-t-on appris de la cellule de communication et de l'information de la direction locale de la protection civile. Ce nombre d'estivants a été enregistré à travers les 33 plages ouvertes à la baignade allant de la commune de Mers El Hadjadj, à l'Est de la wilaya, à la commune d'Aïn El Kerma, à l'ouest, durant cette saison estivale considérée comme exceptionnelle pour sa courte durée, de même pour ce qui est des mesures de déplacements, imposées en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), a-t-on indiqué de même source. Il a été procédé, durant cette saison estivale, au secours de 343 estivants d'une mort certaine en mer sur un nombre de 888 interventions, 403 personnes ont bénéficié des soins sur place et 125 autres évacuées vers les structures de santé et hôpitaux les plus proches. Il a été dénombré également 5 cas de noyades de sexe masculin, dont l'âge varie entre 17 et 50 ans, parmi lesquels un seul durant les heures de baignade et 4 autres en dehors des heures de surveillance, a-t-on souligné de même source.

Mila : Des prothèses de la hanche pour 10 malades , une première à l'hôpital

10 patients souffrant de sérieuses complications de santé ayant entraîné une altération de leur mobilité ont subi, la pose de la prothèse de la hanche qui se pratique pour la 1ère fois à l'hôpital Maghlaoua du chef-lieu de la wilaya. L'équipe médicale de cet établissement hospitalier, composée de cinq chirurgiens orthopédistes, quatre médecins anesthésistes et de paramédicaux, sera assistée du professeur Bourahla du CHU de Constantne. Ces actes médicaux, qui ont un coût élevé, permettront à ces patients, après la pose de la prothèse, de retrouver leur mobilité, a précisé le chirurgien Belmehboul.

Rassemblement à Constantine :

L'assassinat de Chaïma Saâdou n'a laissé personne indifférent

L'assassinat de Chaïma Saâdou n'a laissé personne indifférent. C'est le meurtre de trop pour plusieurs femmes à Constantine notamment celles qui ont décidé d'organiser un rassemblement le jeudi devant l'esplanade du palais de la culture Mohamed-Laïd-Al Khalifa. Face au déploiement des services de sécurité, les femmes ont été contraintes d'observer leur sit-in au niveau du square du centre-ville à une centaine de mètres. En effet, un élan de solidarité s'est inscrit dans la foulée de la vague de dénonciation sur les réseaux sociaux, les femmes, dont la plupart étaient relativement jeunes, des étudiantes et des hommes se sont relayés pour prendre la parole et dénoncer ce qui est arrivé à Chaïma Saâdou mais surtout, les violences faites aux femmes et la « banalisation du viol dans une société complice par son mutisme », a-t-on estimé. Les manifestantes ont dénoncé le traitement médiatique de l'affaire de Chaïma en accusant une certaine presse de rapporter des contre-vérités et des préjugés. mira, une jeune militante qui a abordé la question de l'insécurité et l'injustice faite aux femmes en général et la normalisation de la culture du viol a indiqué : « Nous sommes toutes concernées » avant de crier sa colère et celle de plusieurs de ses amis présents « stop aux féminicides » « stop à la violence contre les femmes » et rappeler les meurtres odieux de Ikram, Asma, Amira, Razika et de toutes les autres assassinées en 2020.

Guerre contre la criminalité à Tlemcen :

La mobilisation des policiers ne cesse d'apporter ses fruits

Grace à la mobilisation des services de sécurité a travers l'ensemble des quartiers connus comme étant de véritables fiefs de la petite délinquance, à l'image de ceux situés au niveau des oueds et autres cités sensibles comme Boudghène, Koudia, Mansourah, Maghnia, Tlemcen enregistre une nette régression de la criminalité. La mobilisation des policiers ne cesse d'apporter ses fruits en neutralisant certaines bandes qui semaient la terreur. Selon le chargé de la communication auprès de la Sûreté de la wilaya, l'objectif tracé étant de contrecarrer toutes formes de délits notamment les agressions et les vols. La même source a rappelé que «de nuit comme de jour, les unités de police sont déployées dans la région, suivies d'opérations menées conjointement avec les services de la Gendarmerie nationale afin d'occuper le terrain, là où il y a de forts risques de violences et autres délits». Ainsi la Sûreté de la wilaya a eu à traiter plusieurs affaires dont le démantèlement récent d'un réseau impliqué dans un vol de véhicules. Du côté du tracé frontalier, plus précisément au niveau du site balnéaire de Marsa Ben M'hidi, les policiers ont interpellé un narcotrafiquant qui écoulait sa marchandise au niveau de cette ville côtière. Au cours des différentes sorties largement constatées ces jours-ci à travers les grandes agglomérations de Tlemcen, la police a réussi à démanteler les réseaux spécialisés dans la prostitution comme celui de Remchi où trois femmes ont été arrêtées avec une saisie de comprimés psychotropes. Ces actions selon Lefkih Fethallah, commissaire principal chargé de la communication, s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité. «La sécurité constitue un enjeu majeur dans les villes et les grandes agglomérations, terrains propices au développement de la délinquance», a-t-il souligné. Toutefois les policiers ont souligné l'importance et le rôle de la famille et de la société qui doivent s'impliquer dans l'éducation des mineurs.

Une enveloppe globale de 2 milliards de dinars dégagée pour 289 projets



Un vaste projet d'amélioration des conditions de vie des habitants de la wilaya de Guelma, vivant dans des zones dénommées zones d'ombre, doit être achevé d'ici la fin de l'année 2021 dont une partie a pour date butoir le 12 décembre 2021. En effet, si l'on se réfère aux données communales, il y a 134 zones d'ombre ont été ciblées lors d'une séance de travail organisée au siège de la wilaya de Guelma, le 12 décembre 2020. Ces zones d'ombre sont des communes de la wilaya. Ainsi, 52 468 habitants vivent dans ces zones d'ombre, pour un montant de 289 projets, pour un montant de 289 milliards de dinars. «Il s'agit d'opérations d'assainissement, alimentation en eau potable, construction de logements, aussi de créer des groupements scolaires ou de créer des infrastructures de commodités indispensables telles le chauffage, l'éclairage public, les édifices.

Ces projets comptent aussi des salles de sport, des centres de loisirs, des aménagements urbains tels l'éclairage public, les trottoirs», ont précisé à El Watan des directeurs de la wilaya de Guelma. 121 ont été déjà réalisés. Nous avons aussi des projets à réaliser avant le 12 décembre prochain et le 12 décembre 2021», annonce la chancellerie de la wilaya. Notons enfin que la wilaya de Guelma a connu, ces dernières années déjà, des opérations similaires inscrites dans le cadre de la «désertification rurale» et d'autres opérations dites de «désertification rurale» pour les populations à revenir à leurs mœurs et coutumes, à l'écart des hordes terroristes de la décennie noire.

Société des cin Tébessa

Les contractuels leur intégration El Malha

ne cesse d'apporter

es quartiers connus comme étant de véritables fiefs de la
et autres cités sensibles comme Boudghène, Koudia,
a criminalité. La mobilisation des policiers ne cesse
Selon le chargé de la communication auprès de la
s notamment les agressions et les vols. La même
es dans la région, suivies d'opérations menées
er le terrain, là où il y a de forts risques de
affaires dont le démantèlement récent d'un
cisément au niveau du site balnéaire de
t sa marchandise au niveau de cette
jours-ci à travers les grandes
écialisés dans la prostitution
comprimés psychotropes.
unication, s'inscrivent
un enjeu majeur
ement de la
ce et le

Une trentaine de travailleurs contractuels à la société
dont le contrat a expiré, ont tenu, au cours de la semaine
de protestation marquées par un rassemblement de
ladite société. Ils ont exprimé leur mécontentement dans le c
où était écrit : «Où est le droit du travailleur. Non aux promess
se veut un énième avertissement à la tutelle qui n'a cessé de faire
selon eux. Les protestataires sont déterminés d'aller jusqu'au bou
rappel, une centaine de contractuels recrutés depuis 2014 dans le ca
attendent toujours que leur situation professionnelle soit régularisée,
de travail aidé (CTA) à un contrat à durée indéterminée (CDI). Ils ont
pour des contrats à durée déterminée reconduits à maintes reprises parm
avaient signé plus de 5 fois des contrats de travail d'une année sans pour
traces de son prédécesseur, le nouveau directeur fraîchement installé a continué
où les contrats arrivés à terme n'ont pas été reconduits considérant que leur contr
déterminée (CDD). Chose complètement rejetée par les contestataires qui justif
strictement encadré par la loi n°90-11 et n'est possible que pour l'exécution d'une
seulement dans les cas énumérés par l'article 12 de ladite loi qui stipule que «le travail
d'un contrat lié à des travaux ou de prestations non renouvelables, remplacer le titul
temporairement et au profit duquel l'employeur est tenu de conserver le poste de travail ou
d'emplois à durée limitée ou qui sont par nature temporaire». Ce qui n'est pas le cas de la SCT qui
des cas autorisés précités du coup ces contrats CDD ont été conclus, en infraction de l'article 14, selon l
par la loi comme étant des contrats CDI, selon la pétition signée par ces contractuels. Pour sa part, le pré
Boulekcher, contacté par téléphone, nous a déclaré, jeudi, qu'il ne s'agissait pas d'un licenciement définitif de
financière qui prévaut actuellement nous oblige à réduire l'effectif et faire une restructuration», a-t-il affirmé. Ajoutan
récemment par les services compétents afin de garder ceux qui méritent

Chlef : 10 octobre 1980 – 10 octobre 2020 : 40 ans après le séisme meurtrier



Hier, c'était le 40e anniversaire du puissant tremblement de terre qui avait durement affecté l'ex-El Asnam le 10 octobre 1980, causant de nombreux morts, des centaines de blessés, des disparus et des milliers de sans abri. C'est le séisme le plus meurtrier, de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter, qu'a connu la région, après celui de 1954. Un douloureux souvenir qui reste gravé dans la mémoire des Chélifiens qui ont pu surmonter cette terrible épreuve en renouant avec la vie normale dans leurs nouveaux sites d'habitation en périphérie, tout en gardant le contact avec l'ancien centre-ville qui a été reconstruit sur les lieux-mêmes de l'ex-El Asnam. Aux anciens édifices publics et privés confortés et réhabilités sont venues s'ajouter de nouvelles constructions en lieu et place de celles rasées par ce violent séisme, notamment les sièges administratifs, administrations, services publics, commerces, habitations, etc. Cependant, certains constructeurs ou propriétaires ont été peu regardants sur l'aspect architectural extérieur du bâti. En revanche, l'ex-siège des Ponts et Chaussées, un chef-d'œuvre architectural au cœur de la ville, qui a pu, de surcroît, résister au séisme de 1980, tombe malheureusement en ruine dans l'indifférence générale ! L'ancien tissu urbain a connu, assurément, une croissance accélérée, en laissant toutefois subsister le manque de structures culturelles et commerciales de proximité, de santé et de loisirs.

Perturbation dans la distribution de l'eau potable la semaine prochaine

Une perturbation dans la distribution de l'eau potable interviendra « la semaine prochaine » au niveau de 28 communes de la wilaya de Chlef, alimentées à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis (Ténès), a-t-on appris, auprès de responsables de l'Algérienne des eaux (ADE). « Vingt huit (28) communes de la wilaya alimentées à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Mainis (Ténès) vont enregistrer, à partir de dimanche prochain, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP), en raison de travaux de maintenance au niveau de la station principale de production, programmés pour le

2eme semestre de l'année », a indiqué le directeur de l'unité de production auprès de l'ADE, Mohamed Amamra, dans un point de presse animé à l'hôtel Ouarsenis. Selon le responsable, une perturbation dans l'AEP interviendra dans 17 communes de la wilaya, pendant quatre jours, au moment où 11 autres vont enregistrer une coupure d'eau pendant deux jours. Parallèlement à cette perturbation, il sera procédé, a-t-il ajouté, à l'« exploitation de la station de traitement des eaux du barrage « Sidi Yakoub » au maximum de ses capacités estimées à 60.000 M3/J, en plus des forages souterrains dont le débit est de l'ordre de 70.000 M3/J, outre un volume de 120.000 M3 des eaux mobilisées dans les réservoirs de l'ADE. La même période verra, également, une révision des programmes de distribution d'eau au niveau de la totalité des communes touchées par cette perturbation, avec un renoncement au système de distribution en H24, a signalé le même responsable. L'opération de maintenance programmée au niveau de la station principale de production de l'eau de mer dessalée de Mainis englobera, selon la même source, « la totalité des équipements électroniques et mécaniques de l'usine, outre des travaux de nettoyage et d'aménagement », a fait savoir Amamra. A noter que ladite station bénéficie annuellement de deux opérations de maintenance, la première au mois d'avril, déjà effectuée dans des conditions exceptionnelles dues notamment à la crise sanitaire du nouveau coronavirus, au moment où la 2eme opération de maintenance est programmée le mois d'octobre, avec arrêt de l'opération de production d'eau et de distribution pour plusieurs jours. Les responsables de l'ADE de Chlef ont assuré, à l'occasion, la « disponibilité des ressources hydriques pour couvrir cette perturbation » parallèlement à la « prise de toutes les mesures susceptibles de réduire la durée des travaux à moins de quatre jours », ont-ils souligné. La wilaya de Chlef dispose d'une station de dessalement d'eau de mer à Ténès, dotée d'une capacité de production de près de 200.000 M3/J d'eau, outre deux barrages, sis respectivement à Sidi Yakoub, dans la commune d'Ouled Ben Abdelkader, et à l'Oued Fodda, en plus de nombreux forages souterrains.

El Tarf : Arrivée d'une équipe du CNRPAH au site "Ghar El Maiz", objet d'actes de vandalisme

Une équipe d'experts du Centre national de recherche préhistorique anthropologique et historique (CNRPAH) s'est rendue, vendredi, sur le site de l'abri du mouflon "Ghar El Maiz" de la commune de Chefia, (El Tarf) pour inspecter les dessins rupestres de l'abri, objet d'actes de vandalisme récemment, a-t-on appris auprès de directeur local de la culture. Ce site préhistorique pittoresque, situé à 8 km au Nord-ouest de la commune de Chefia, relevant de la daïra de Bouteldja, a été la cible, il y a une dizaine de jours, d'actes de vandalisme consistant en "la destruction des pigments initiaux de la peinture", a ajouté M. Adel Safi soulignant "qu'un rapport détaillé a été transmis aussitôt à la tutelle et une plainte a été déposée au niveau de la brigade de la gendarmerie nationale". Selon l'enseignante-chercheur du CNRPAH, Latifa Sari cette visite a permis de "confirmer les actes de vandalisme: de la peinture rouge mise sur les pigments initiaux de ce témoin le plus septentrional, datant de l'ère néolithique, soit quelques 6.000 ans avant JC". Le constat fait sur place par l'équipe composée par les experts, Azeddine Ferki et Leila Soudai du CNRAPH, relève, la "nécessité de la présence d'un spécialiste dans la restauration des pigments", a noté Mme Sari, chef de cette mission soulignant l'importance de la sécurisation des lieux et la sensibilisation sur l'importance de la préservation de ce site archéologique classé. Mme Sari a, dans ce contexte, rappelé que les travaux (fouilles), effectués en 2013 par une équipe pluridisciplinaire, conduite par ses soins, à proximité du site de Ghar El Maiz, ont permis de confirmer "la présence de vestiges préhistoriques datant de la même période que celle des dessins figurant dans l'abri du mouflon". Le site archéologique "Ghar El Maiz", agrémenté de dessins rupestres, a été mis à jour en 2011, à la suite d'une mise en exploitation d'une carrière d'agrégats destinés à approvisionner le chantier de l'autoroute Est-Ouest. Elle a, par ailleurs, rappelé que "l'inspection extensive des lieux avait permis alors de confirmer qu'il s'agissait d'un site préhistorique connu dont la découverte datait de 1939". Le site "Ghar El Maiz" est un entassement de rochers où des peintures ont été constatées sur la paroi du fond avec une couleur ocre rouge comportant trois sortes de motifs dont des animaux, divers objets ainsi que des silhouettes humaines qui ne datent pas de la même époque.

Mechaka A

Médéa :

Les habitants de Bazbaza réclament leur part de développement local



Les habitants de la localité de Bazbaza dans la commune de Bouaïchoune crient leur ras-le-bol et interpellent les autorités quant aux conditions misérables dans lesquelles ils vivent depuis plusieurs décennies. Plusieurs citoyens parmi la population de Bazbaza dans la commune de Bouaïchoune à 32 km au sud de Médéa, relevant de la daïra de Si-Mahdjoub, ont dénoncé le déni des responsables locaux quant au quotidien plus que contraignant et combien pénible de cette fraction défavorisée de la wilaya de Médéa. Le manque d'eau fait de leur vie un véritable calvaire. Une denrée rare dans cette contrée où les habitants sont obligés d'aller s'approvisionner ailleurs avec les moyens du bord, des jerricans transportés à dos d'âne, ou en déboursant des sommes exorbitantes pour se faire livrer de l'eau

au moyen de tracteurs, car les habitations sont situées dans des zones enclavées. Les habitants dénoncent l'incompétence des responsables locaux et leur mauvaise gestion. Dans ce sens, ils se sont plaints de l'absence d'électricité bien que les compteurs soient placés depuis longtemps. L'un d'eux dira : « Il existe un poteau censé desservir les habitants en énergie électrique mais ce n'est toujours pas le cas. Certains tentent de se brancher directement à partir de ce poteau, ce qui représente un grand danger, mais nous n'avons, hélas, aucun autre choix. Les P/APC se succèdent, mais aucun d'eux n'a daigné nous écouter. Nous sommes chaque fois humiliés et dédaignés. » Les résidents de cette contrée se sont plaints également de l'absence totale de réseau d'assainissement. Ils font face, selon leurs propos, aux émanations nauséabondes

qui proviennent des fosses creusées pour servir de canalisation. « Nous sommes exposés à tous les risques sanitaires et nos familles sont souvent malades. D'ailleurs, même pendant cette pandémie, le problème est toujours là et nous sommes exposés plus que jamais au risque d'être infectés par le virus. » Un des habitants de Bazbaza, excédé et à bout de nerfs, prendra la parole pour résumer la situation : « Nous manquons de tout, nous sommes isolés du monde, sans eau, sans gaz, sans électricité, les routes sont dans un état lamentable. Nous sommes complètement ignorés par les responsables, nous vivons comme des bêtes ! Nous lançons un appel urgent aux autorités pour remédier à cette situation pour mettre fin à cette hogra ! Nous réclamons notre part du développement local ! Nous voulons vivre dignement. »

Tizi-Ouzou

Une trentaine de TPE distribués

Une trentaine de terminaux de paiement électronique (TPE) ont été distribués à Tizi-Ouzou, par Algérie poste, au titre de l'opération de généralisation du paiement électronique, a-t-on appris auprès du directeur par intérim d'Algérie poste Djaout Meziane.



S'exprimant en marge d'une journée de sensibilisation sur la généralisation du paiement électronique organisée par les directions locales de la Poste et des Télécommunications et du Commerce, à la maison de la culture Mouloud Mammeri, ce même responsable a rassuré que les TPE sont disponibles en nombre suffisant au niveau d'Algérie poste. « Le TPE distribué est un produit algérien digital totalement fiable », a indiqué ce même responsable qui a relevé que sa direction a reçu d'autres demandes de la part d'opérateurs économiques et de commerçants, qui souhaitent utiliser ce système de paiement. Selon les chiffres communiqués lors de cette journée, le nombre global

des transactions de paiement effectuées sur TPE au niveau national est passé de 65 501 en 2016 à 277 637 en 2020 (nombre arrêté au mois d'août dernier). De son côté le wali Mahmoud Djamaa, qui a inauguré cette journée de sensibilisation, a mis en relief les avantages de ce type de paiement, qui permettra, s'il est généralisé, de mettre un terme aux longues queues devant les banques et les agences postales. Le e-paiement est aussi un outil pour moderniser le système financier et commercial, a-t-il dit, relevant un recours particulier à ce type de paiement durant cette conjoncture sanitaire de la Covid-19, insistant, en outre, sur la fiabilité sur ce type de paiement citant pour preuve l'absence, à ce jour, de ré-

clamation de la part des utilisateurs à ce propos. L'organisation de cette journée de sensibilisation rentre dans le cadre de la 2ème phase du plan de communication établi pour la promotion de la généralisation de l'utilisation des supports de paiement électronique, en particulier à travers les TPE et le téléphone portable, ont rappelé les organisateurs. « Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts consentis pour résoudre le problème de manque de liquidité au niveau des bureaux de poste, au vu des circonstances difficiles et exceptionnelles que nous vivons et qui sont dues à la pandémie du virus Covid-19 », a-t-on ajouté.

Kahina Taseda

Bejaia :

Mort accidentelle d'un ouvrier au niveau du chantier AADL d'Ighzer-Ouzarif

Un ouvrier a trouvé la mort accidentellement, au début de l'après-midi de jeudi, vers les coups de 13h ; suite à une chute du 12e étage d'un appartement en construction dans le cadre du programme AADL, au niveau d'Ighzer-Ouzarif, relevant de la municipalité d'Oued-Ghir. Le tragique accident ayant coûté la vie à la victime s'est produit au moment de l'installation d'un ascenseur, selon la Protection civile. La victime originaire de Blida est âgée de 40 ans. Le corps a été évacué par les secouristes de la Protection civile à la morgue de l'hôpital d'Amizour. Par ailleurs, le village de Tadergouni, dans la commune de Dergunja, a été secoué, dans l'après-midi de mercredi, vers les environs de 16 h, par un terrible drame provoqué par la perte d'un jeune enfant de 11 ans. La jeune victime a trouvé la mort suite à une électrocution suivie d'une chute d'un poteau électrique.

Le barrage de Taksebt est à son plus bas niveau

Le barrage de Taksebt (10 km au Sud de Tizi Ouzou) a atteint depuis quelques jours son plus bas niveau de remplissage estimé à 25 %, a appris Algérie 1 samedi de sources proches de l'agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). De sa capacité totale de plus de 181 millions de mètres cubes il ne reste qu'un volume de 45 millions de mètres cubes, selon la même source. C'est son plus bas niveau de remplissage jamais atteint depuis son exploitation il y a 13 ans. Cette quantité d'eau restante est suffisante pour répondre aux besoins des populations alimentées depuis cette infrastructure hydraulique issues des trois wilayas, à savoir, Tizi Ouzou, Alger et Boumerdès pour une période pouvant aller jusqu'à 05 mois. Si aucune annonce officielle d'une quelconque restriction pour les populations desservies par ce barrage mais selon nos sources, les volumes des eaux transférés vers les wilayas d'Alger et Boumerdès auraient été révisés à la baisse depuis quelques jours.

Bouira :

L'ensemble des budgets mobilisé au profit des zones d'ombre

Le souci du développement est affiché par les élus. Le souci du développement est affiché par les élus. En marge des préparatifs pour la venue de Nazih Berramdane, conseiller à la présidence, chargé du Mouvement associatif et de la Communauté nationale à l'étranger, le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Ahmed Boutata, nous a accordé une entrevue exclusive. Le premier élu de la wilaya est revenu sur les efforts consentis par les pouvoirs publics en faveur des régions et communes de la wilaya de Bouira. Bien avant de parler du développement, le P/APW a rejeté dans la forme et dans le fond les déclarations qui lui auraient été attribuées, suite aux événements qu'a connus la région de M'Chedallah. La parenthèse fermée, le président de l'Assemblée populaire de wilaya est revenu sur les actions menées par les élus à travers leurs déplacements et leur disponibilité à écouter les citoyens qui, chaque semaine, sont des centaines à être reçus et écoutés. « Nous avons sillonné la wilaya du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest et depuis notre installation, l'Assemblée populaire de wilaya dans toute sa composante ne cesse d'apporter aux côtés des membres de l'exécutif, son soutien aux citoyens sans distinction de région ou d'appartenance politique. Notre unique souci demeure le développement et dans ce cadre au côté de l'exécutif nous avons mobilisé l'ensemble des budgets au profit des zones d'ombre », nous dira Ahmed Boutata. Revenant sur le bilan clôturé de l'année 2019, le président de l'instance délibérante reconnaît que l'année en cours reste des plus difficiles en raison de la crise sanitaire et de ses répercussions directes ou indirectes. Après plus d'un demi-siècle d'une liberté retrouvée et 46 années comme wilaya, beaucoup reste à faire. Nier les avancées enregistrées jusqu'à maintenant serait une amnésie volontaire et un acte dilatoire volontaire. Crier à la satisfaction reste une façon de nier une réalité quelquefois difficile.

En 10 étapes clés : La feuille de route du créateur d'entreprise

Vous le savez, créer une entreprise demande d'appréhender plusieurs activités en même temps et devenir en quelque sorte capable d'être multifonctions. Cet article devrait vous aider en 10 étapes clés à mieux cerner les rouages du monde de l'entrepreneuriat et à gérer votre entreprise tout en prenant soin des aspects juridiques lors du démarrage. Quelle est donc la feuille de route à suivre par tout entrepreneur qui vient de se lancer ?

Étape 1 : écrire un Business Plan

Écrire un Business Plan constitue une étape primordiale du processus. Un Business Plan bien préparé et souvent revisité vous aidera à orienter votre entreprise tout au long de sa courbe de croissance. Pour le rédiger, vous pouvez vous servir de celui proposé sur les sites qui vous permettra de cerner tous les aspects de la création et vous servira de guide.

Étape 2 : obtenir de l'aide et se former

Le démarrage d'une entreprise nécessite un effort personnel, mais sachez qu'il y a beaucoup de tutoriels, de conseils et de ressources sur Internet qui peuvent aider à bien vous lancer. Certains sites professionnels offrent des formations payantes que vous pouvez suivre en ligne. Vous pouvez aussi vous rendre sur les salons qui proposent de nombreux ateliers sur



tous les domaines de la création et choisir ceux qui correspondent à vos points faibles mais aussi par faire vos points forts.

Étape 3 : choisir son lieu d'affaires

Choisir un bon emplacement pour votre entreprise consiste à prendre une des décisions les plus importantes que vous aurez, lors de votre aventure entrepreneuriale. Dans ce cadre, de nombreux facteurs entrent en jeu : la proximité avec les fournisseurs, la concurrence, la facilité de transport, les données démographiques et les règlements de zonage. Aujourd'hui la nouvelle donne est souvent de choisir un

lieu dans les open spaces pour pouvoir dépenser le moins d'argent possible mais ce choix dépend bien sûr du business que vous faites.

Étape 4 : comprendre vos options de financement

Vous pouvez choisir de démarrer les activités en vous repliant sur vos épargnes ou même en gardant un emploi à temps plein jusqu'à ce que votre entreprise devienne rentable. Lisez les articles proposés par dynamiques sur le financement. Vous posséderez les clefs des ressources financières possibles.

Étape 5 : décider d'une structure d'entreprise

Entreprendre seul ou entrer en partenariat ? La manière dont vous structurez votre entreprise peut réduire votre responsabilité personnelle sur les pertes commerciales et les dettes. Certains choix peuvent vous donner des avantages fiscaux mais avant tout le choix de départ est celui qui peut vous protéger en cas de difficultés et vous permettre de réaliser vos affaires dans des conditions optimales.

Étape 6 : inscrire le nom de votre entreprise

L'enregistrement d'un nom commercial est nécessaire que si vous donnez un nom différent à votre entreprise (c'est-à-dire autre que le

vôtre, que celui de vos partenaires ou que le nom officiellement enregistré).

Étape 7 : obtenir un code d'impôt

Chaque entreprise a besoin d'un numéro fiscal. Cependant, si vous avez déjà des employés, ou si vous exécutez un partenariat d'affaires, vous devez obtenir un numéro d'identification. Vous en aurez également besoin pour payer vos taxes fiscales.

Étape 8 : s'inscrire auprès des autorités fiscales

Les taxes sur l'emploi, les taxes de vente et les impôts sont gérés par l'État. Renseignez-vous sur les exigences fiscales et dans le pays où votre entreprise est implantée et la façon de vous y prendre.

Étape 9 : demande de permis et licences

Toutes les entreprises ont besoin d'une licence ou d'un permis d'exploitation. Basés sur votre code postal et le type de votre entreprise, les permis et licences vous assurent un respect des règlements légaux et juridiques.

Étape 10 : embauche de salariés

La dernière étape de la feuille de route constitue l'embauche de vos employés. Ce sont eux qui vous aideront à faire avancer votre entreprise et là aussi il faut bien connaître les codes du recrutement.

● Elle est la seizième femme à recevoir ce prix

LE NOBEL DE LITTÉRATURE
SACRE LA POÉTESSE
AMÉRICAINE LOUISE GLÜCK

La poétesse américaine Louise Glück a remporté, jeudi, le très convoité prix Nobel de littérature, un choix pointu et inattendu couronnant son œuvre entamée à la fin des années 1960. À 77 ans, elle est récompensée «pour sa voix poétique caractéristique qui, avec sa beauté austère, rend l'existence individuelle universelle», a annoncé l'Académie suédoise en décernant le prix, toujours accompagné d'une motivation laconique. Louise Glück est «une poétesse du changement radical et de la renaissance», a salué le président du comité, Anders Olsson. L'enfance et la vie de famille de cette native de New York, la relation étroite entre les parents et les frères et sœurs constituent une thématique centrale de son œuvre.

● Léonard de Vinci

LES CARNETS DE DESSINS DEUX FOIS VOLES DU MAÎTRE DE LA RENAISSANCE

1796 : Louis-Napoléon Bonaparte entre en vainqueur à Milan. Et impose à l'Italie un lourd tribut de guerre en confisquant de nombreuses œuvres d'art. Parmi ces dernières, douze carnets de Léonard de Vinci, issus de l'héritage laissé par le peintre à son ami Francesco Melzi. Datant de 1487 à 1508, de formes et de tailles variées (certains pouvaient tenir dans la poche), ils sont écrits de droite à gauche, dans un italien mêlé de lombard, dialecte natal de Léonard, sans ponctuation, ils contiennent de très nombreux dessins, certains à la sanguine. On peut les consulter en ligne. Depuis la fin du XVIII^e siècle, ils sont désignés au moyen de lettres, de A à M. Ces précieux manuscrits, qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets, concernent essentiellement le pan scientifique et technique de l'œuvre du maître, même si le carnet A est un traité de la peinture. Architecture civile et militaire, machines volantes, pompes hydrauliques, études anatomiques, entre autres... : les très nombreuses passions savantes du génie universel sont représentées. Autant dire que c'est un patrimoine sans prix que Napoléon rapporta en France... Ce sont les délégués du conquérant qui ont suggéré ce choix, notamment le mathématicien Gaspard Monge. Plusieurs caisses de trésors arrachés à la Biblioteca ambrosiana furent ainsi emportées. Ces caisses prennent la direction de la Bibliothèque nationale, mais les carnets, eux, sont déposés à l'Institut national (aujourd'hui Institut de France) pour pouvoir être examinés par des savants. En 1815, la France étant à son tour occupée, la restitution des biens pris à l'Italie est décidée. Oui, mais les carnets sont oubliés... Une aubaine pour le trouble comte Guglielmo Libri-Carucci, mathématicien, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences, mais surtout grand voleur de livres. En 1848, cet Italien s'enfuit en Angleterre après avoir dérobé dans les bibliothèques françaises un grand nombre d'ouvrages et de manuscrits précieux, dont 34 feuillets volés au carnet A et 10 feuillets du carnet B. Condamné deux plus tard par contumace, il ne remit jamais les pieds en France et mourut en 1869. Non sans avoir vendu une partie de sa collection en Angleterre. Les feuillets du carnet A furent restitués à l'Institut de France en 1891.

Patrimoine

Le Musée national maritime d'Alger rouvre ses portes au public



Restituer l'histoire de la Marine algérienne et la vie de l'homme depuis ses premiers contacts avec la mer, telle est la principale vocation du récent Musée public national maritime d'Alger qui rouvre ses portes au public après plusieurs mois de fermeture décidée par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus. Le Musée public national maritime d'Alger, à l'instar de tous les édifices publics, a mis au point, pour sa réouverture annoncée, un protocole sanitaire strict pour accueillir les visiteurs qui auront d'abord à se désinfecter les mains et se faire prendre la température à l'entrée même de ce lieu chargé d'histoire, pour devoir ensuite, une fois à l'intérieur, s'astreindre au port du masque et au respect des marques de distanciation entre les personnes appelées à y évoluer sans se croiser. Ce musée, qui ambitionne d'avoir une vocation à dimension historique, ethnologique et d'interprétation scientifique, se situe au pied de la Casbah d'Alger dans les imposantes «Voûtes Kheireddine», construites en 1814 par Hadj Ali Pacha et qui ont servi d'ateliers de réparation de la flotte sous la régence ottomane avant

que les forces coloniales françaises n'y installent de grands fours pour fournir du pain à leurs soldats. Remontant jusqu'aux périodes préhistorique, antique, médiévale et ottomane, le Musée de la marine œuvre à «restituer la vie de l'Homme depuis ses premiers contacts avec la mer», en focalisant sur la période ottomane de «la Régence d'Alger» qui a précédé la colonisation française de l'Algérie, explique Amel Mokrani Boukari, directrice du Musée. Un centre d'interprétation scientifique, où la dimension du monde marin avec la technologie de

la marine marchande et militaire devrait également être mise en relief, pour enrichir ce musée en devenir, qui constitue un chantier en cours de restauration et d'aménagement. Dans le hall du musée, les visiteurs peuvent ainsi découvrir des outils utilisés dans la fabrication et la réparation de navires, des instruments de navigation ou encore des stèles en marbre, des sémaphores et autre objets découverts dans les fonds marins. Cette jetée, délimitée par un phare, constitue aujourd'hui l'Amirauté d'Alger et renferme également un ancien dépôt à munitions ottoman, une fontaine d'eau potable typique de la Casbah d'Alger, et le mausolée de Sidi Brahimi El Bahri, autant de vestiges en attente d'être ouverts au public, qui témoignent de la richesse du patrimoine culturel algérien. Créé par le décret exécutif n°07-233 du 30 juillet 2007, le Musée maritime national, qui compte plusieurs annexes dans nombre de villes côtières, est une institution spécialisée dans l'étude, la recherche, la préservation, la conservation de collections muséales du patrimoine aquatique et subaquatique du littoral algérien.

Palais de la Culture et des Arts Mohamed Boudiaf de la wilaya d'Annaba Début des inscriptions aux ateliers pédagogiques et artistiques

Le palais de la Culture et des Arts Mohamed Boudiaf de la wilaya d'Annaba organise différents ateliers pédagogiques et artistiques au titre de l'année 2020/2021 pour lesquels les inscriptions sont ouvertes. Ces ateliers pédagogiques dans divers domaines, seront ouverts à toute personne désirant stimuler un penchant dans le domaine culturel ou technique. Ces différentes disciplines qui permettront d'une certaine manière à l'enfant ou à l'adulte d'avoir un soutien pédagogique, en leur offrant des données techniques et culturelles de bases seront encadrées par des enseignants dotés de connaissances et expériences dans la discipline souhaitée. Parmi ces ateliers pédagogiques et artistiques proposés on citera entre autres l'atelier de dessin. Ce dernier est destiné aux enfants et même aux adultes passionnés de dessin. Au cours de la formation, les adhérents apprendront les techniques de base du dessin. Ils se familiariseront également avec l'univers

de la peinture et le mélange des couleurs via l'usage de peinture à l'huile, à la gouache, à l'aquarelle ou à l'acrylique. Parmi les autres ateliers se trouve celui du théâtre. Pour adultes ou enfants, l'atelier du théâtre est ouvert afin de faire développer les connaissances des adhérents par l'improvisation orale et gestuelle. Il fait construire leurs personnages en travaillant différents textes: monologue, dialogue et scène de théâtre pour mieux ressentir le texte et les émotions du personnage. Le palais abrite également un atelier d'apprentissage des langues étrangères y compris celle de l'amazigh ; Cet atelier s'adresse à tous ceux qui souhaitent apprendre une nouvelle langue. En commençant par la base de la langue (alphabet et chiffres) pour qu'ensuite l'adhérent se retrouve à la fin de la formation capable de parler couramment, de communiquer facilement et de rédiger des productions dans la langue souhaitée ; cet atelier vous fera apprendre la langue grâce à une vaste offre de cours, tous ar-

ticulés sur la base de compétences dispensés par des enseignants spécialisés en la matière. Qui dit ateliers artistiques, dit le monde de la musique dans ces différents styles musicaux. Entre musique andalouse, musique chaabi et musique malouf ; Ledit palais offre une panoplie des cours dédiés aux mélomanes. Durant ces cours, les adhérents apprennent à se familiariser avec les différents types de musique ainsi que leurs propres codes, ils apprennent à maîtriser l'apprentissage des instruments et la vocalise. Le palais de la culture dispense également des cours de danse classique et moderne au profit de filles, basés sur l'apprentissage des techniques qui serviront à assimiler les principes de cet art. Pour toute personne intéressée il suffit de s'adresser au siège du palais de la Culture et des arts afin de remplir un formulaire d'inscription et fournir les pièces suivantes : un extrait d'acte de naissance, deux photos d'identité plus les frais d'inscription.

M.Toumi/ Ag

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
02.395.7070

COMPT. NUMERO

005001112145636147 BDL

AN12 TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Mascara :

Sept stades bientôt opérationnels

Un vaste programme de mise à niveau de terrains de football, qui sont, en définitive, obsolètes, vient d'être initié par la direction de la Jeunesse et des Sports qui a lancé une opération de modernisation de terrains initialement en tuf pour leur transformation en gazon, selon leur homologation et leur classement dans un statut des instances du football. Le DJS, Kaddour Meziane a annoncé qu'une vingtaine de stades communaux, sont ciblés par des chantiers et commencent à faire leur mue. L'intitulé de cette opération, inscrite en 2019 et dont les travaux ont débuté en février 2020, concerne l'engazonnement aux dimensions internationales avec tous les équipements, sans oublier un tunnel de protection, l'aménagement des vestiaires ainsi que la zone périphérique du stade, le tout entièrement subventionné par le Fonds commun des Collectivités locales. Dans ce lot d'infrastructures sportives, 7 communes, à savoir: Oued El-Abtal, Hachem, Sidi Kadda, Aïn Fekan, Aouf, Oued Taria et Tighenif, viennent de réceptionner ces ouvrages, au grand bonheur des clubs locaux et de leurs supporters. Il ne reste que la finition puisque le taux de réalisation est de 90 à 95%. Au fur et à mesure de leur réception, ces enceintes sportives sont inspectées par le wali et bénéficient de 300 millions de centimes du budget de wilaya pour l'installation de l'éclairage nocturne. Certaines d'entre elles seront même inaugurées le 1er novembre, comme le stade de Bou-Hanifia qui a été réhabilité sur le budget communal. Pour celui de Djenien Meskine, près de Zahana, les travaux vont débiter incessamment. Le DJS estime, à juste titre, que l'apport de ces 20 stades communaux homologués renforcera sérieusement le parc sportif de la wilaya de Mascara. Il faut souligner que, par le passé, des clubs étaient contraints de recevoir leurs adversaires dans une localité limitrophe, à l'image de celui d'Oued El-Abtal, en somme un facteur défavorable au départ.

FAF :

Aucun cas positif au COVID-19 au sein de la sélection algérienne

Les tests de dépistage subis par les joueurs de la sélection algérienne de football en Autriche n'ont révélé aucun cas de contamination au COVID-19, a annoncé la Fédération algérienne (FAF). "Ces tests ont été subis jeudi, et les résultats que nous avons obtenus le lendemain ont tous été négatifs. Ce qui constitue une très bonne nouvelle pour la sélection nationale, qui pourra poursuivre sa préparation dans des conditions favorables avant son déplacement aux Pays-Bas", où elle doit disputer un deuxième match amical face au Mexique, mardi (20h00 algériennes), a indiqué la FAF. Face aux "Aztlèques", le coach Djamel Belmadi pourra ainsi compter sur l'ensemble des joueurs dont il dispose actuellement, lui qui a déjà réussi son premier test vendredi en dominant les "Super Eagles" du Nigeria (1-0). La sélection nationale a embarqué pour Rotterdam samedi matin à bord d'un avion privé qui devrait atterrir sur place en début d'après-midi. Elle disposera ainsi de trois jours pour préparer son deuxième match amical face au Mexique.

Déplacement hier aux Pays-Bas

La sélection algérienne, en stage depuis lundi dernier, a quitté l'Autriche hier matin, à destination des Pays-Bas, en prévision de la prochaine rencontre face au Mexique. Les Verts séjourneront donc quatre jours en terre hollandaise, avant d'y affronter le Mexique, mardi prochain, pour le deuxième et dernier match de ce premier regroupement de l'année 2020. Un regroupement qui prendra fin donc juste après cette confrontation, puisque les capés de Djamel Belmadi seront libres de rejoindre leur domicile et leurs clubs respectifs dès mercredi matin.

Le Mexique prend le meilleur sur les Pays-Bas

Adversaire des Verts mardi prochain à La Haye, la sélection mexicaine, en stage aux Pays-Bas, a laissé une belle impression, mercredi soir, lors de sa première confrontation, en dominant la Hollande, chez elle à Amsterdam. Les capés de Tata Martino l'ont certes remporté sur un score écriqué (1-0) et sur une réalisation inscrite sur penalty, mais ils ont dominé les Oranges de bout en bout. Une belle prestation des Mexicains, ce qui promet une rencontre explosive et de haute facture pour ce mardi face à l'Algérie, championne d'Afrique en titre.

Amical -Algérie-Nigeria : 1-0 Belmadi : « satisfait du rendement des joueurs »



Djamel Belmadi s'est présenté avec plein de satisfactions à la conférence de presse d'après Algérie - Nigéria (1-0). Le coach des Verts était naturellement content de la victoire, mais aussi entièrement satisfait de la prestation individuelle et collective de ses protégés. Le coach national a d'abord abordé l'aspect tactique du match : « C'est une équipe (Nigéria) qui laisse très peu d'espace, très juste. On avait repéré deux ou trois faiblesses qu'elle pouvait avoir avec certains joueurs. Aujourd'hui ils en ont fait jouer d'autres donc ça a un peu perturbé certaines informations que j'ai pu donner aux joueurs, mais ils se sont très bien adaptés à ça ». Sur l'ensemble du match, les Algériens ont gagné la bataille du milieu de terrain face aux Nigériens, grâce notamment au gros volume de jeu de la paire Belkebla-Abeid. « Belkebla et Abeid ont été énormes au milieu de terrain. Dans le pressing, harcèlement et le défi physique. Techniquement ils étaient également très propres. » a estimé Belmadi.

« On aurait pu gagner par un score plus large »

Le sélectionneur national n'a pas manqué de souligner que le mérite revient aux joueurs, eux, qui ont su appliquer tout ce qui a été réalisé en amont : « On a mis beaucoup d'intensité au milieu de terrain, c'est des choses qu'on a travaillées. Beaucoup de joueurs ont été quasi parfaits, on est venu chercher de la difficulté. On a réalisé tout ce qu'on a fait cette semaine, le grand mérite revient aux joueurs. » Les Super Eagles n'ont quasiment pas inquiété les Fennecs. On décèle seulement un tir d'Iwobi en première mi-temps qui fut dangereux. Encore une fois, Djamel Belmadi a démontré que c'est un grand tacticien, et il veut pertinemment que l'équipe nationale ne donne pas assez d'ouvertures pour l'adversaire. « Je veux qu'on soit une équipe très difficile à jouer. C'est quelque chose d'acquis chez nous. Ce soir, on aurait pu être plus précis dans le dernier geste. On n'a pas eu d'occasions contre nous. On ne gagnera pas tous nos matches, ça c'est sûr. Un jour on perdra, mais même quand on perdra, je veux que l'équipe adverse souffre, et qu'ils arrachent une victoire contre l'Algérie difficilement ».

« Il n'a manqué que le but à Benrahma »

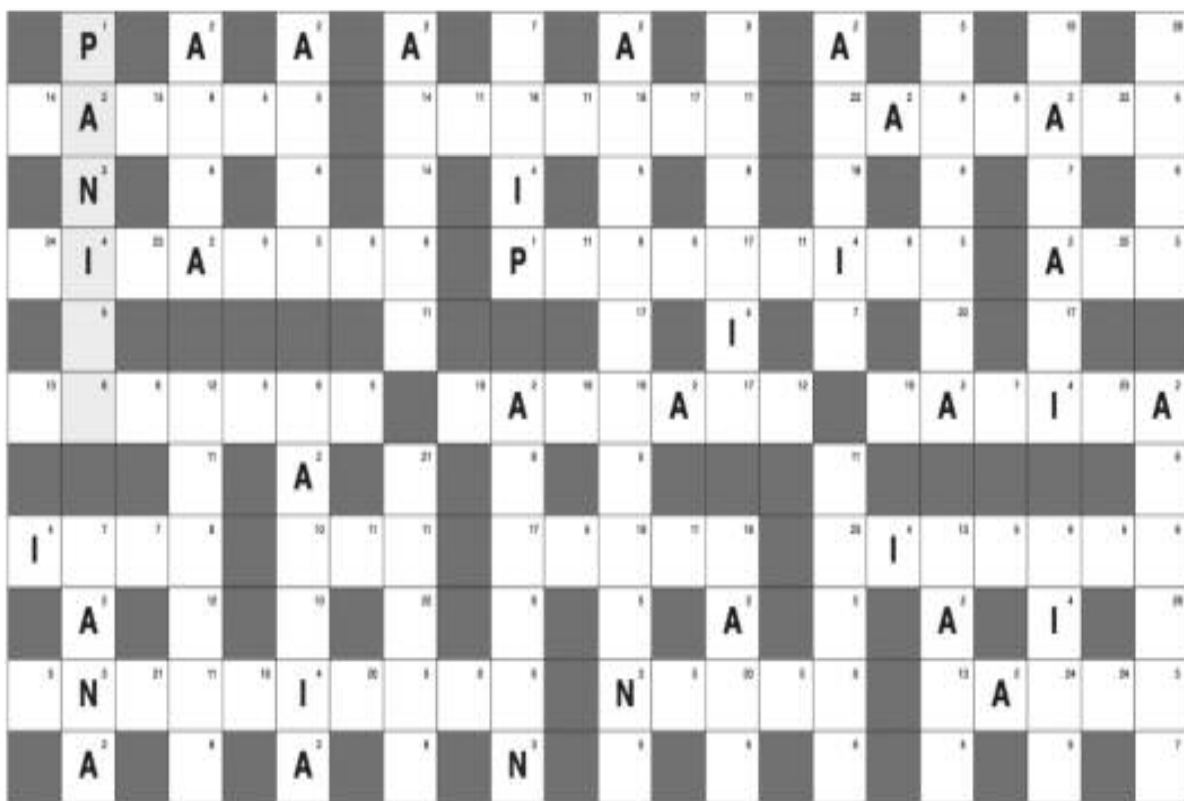
Évoquant les performances de ses poulains, Djamel Belmadi a affirmé : « La paire Mandi-Tahrat était parfaite, ils ont su être durs sur l'homme et sortir le ballon proprement. Abeid et Belkebla ont fait un travail énorme et j'en suis très satisfait. Il n'a manqué que le but à Benrahma même s'il a été brouillon sur certains moments du match. » L'ex-sélectionneur du Qatar a également évoqué Oukidja, Helaimia et Delort. « Oukidja était très sûr de lui et appliqué. Il n'a pas eu grand chose à faire mais il a assuré. Delort a fait un très gros match. Il a fait beaucoup de courses et lui aussi, il ne lui a manqué que le but. Le contexte n'était pas facile pour lui. Helaimia a eu une première mi-temps délicate mais en 2e mi-temps, il a su relever le niveau et il a été bon. Il avait la pression pour un premier match, c'est normal. En plus, en face, c'est le Nigeria, pas un adversaire simple. Il a su contrer les attaquants adverses. » Pour ce premier gros test, les hommes de Belmadi ont admirablement accompli leur mission, tant dans la combativité que le jeu prôné. Place maintenant au Mexique, le 13 octobre prochain à La Haye (Pays Bas).

Bessa N / g

19 matchs sans défaite, l'Algérie poursuit sa série positive

La sélection algérienne de football a poursuivi sa série d'invincibilité après sa victoire devant le Nigeria (1-0), en match amical disputé vendredi à Klagenfurt en Autriche, portant à 19 le nombre de matches sans défaite (15 victoires et 4 nuls). 453 jours après la demi-finale victorieuse de la CAN-2019 face à ce même adversaire (2-1), les "Verts" ont retrouvé les "Super Eagles" au Worthersee Stadion de Klagenfurt pour la première fois en amical. Les 21 précédentes rencontres ont toutes été dans le cadre d'une compétition officielle : neuf confrontations en phase finale d'une CAN, huit concernant les éliminatoires de la Coupe du monde, deux pour les Jeux Olympiques et deux autres pour les Jeux africains. Après ce succès, les "Verts" prennent un petit avantage sur les Nigériens avec 9 victoires contre 8 et 5 matches nuls. Le Nigeria a inscrit 29 buts contre 26 pour l'Algérie. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a composé un Onze inédit avec la titularisation de huit nouveaux joueurs par rapport à la dernière rencontre face au Botswana, comptant pour les éliminatoires de la CAN-2021. Si Oukidja, Tahrat, Abeid, Belkebla, Boulaya, Delort et Benrahma ont déjà joué d'entrée, Helaimia a profité des absences d'Atal et Zeffane pour occuper le poste de latéral droit. Mandi et Bensebaïni en défense ainsi que Mahrez en attaque ont composé la colonne vertébrale de la formation alignée par le coach algérien. Malgré les changements apportés par Belmadi qui a laissé sur le banc M'bolhi, Guedioura, Bennacer, Feghouli, Brahimi et Bounedjah, il n'a fallu que six minutes pour que les "Verts" trouvent la faille. Un corner de Boulaya, Bensebaïni de la tête d'abord, puis reprend du pied après que le ballon a percuté le torse de Delort pour le mettre au fond des filets. Les Algériens ont maintenu leur pressing sur l'adversaire, ne cédant aucun espace aux hommes de Gernot Rohr et en se procurant de nombreux corners, ce qui démontre qu'ils avaient une certaine maîtrise sur le match. Le coach algérien a attendu la 71e minute pour procéder aux premiers changements. Certes, les "Verts" ont laissé le ballon à l'adversaire, mais à aucun moment ils ont été inquiétés. Mieux encore, les meilleures occasions étaient en faveur des camarades de Boulaya. Prochain adversaire de l'Algérie, le Mexique a, de son côté, battu son homologue néerlandais 1-0, mercredi soir à Amsterdam. Ces deux matches amicaux constituent pour les coéquipiers de Riyad Mahrez un tremplin en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, au mois de novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de coronavirus.

Mots codés

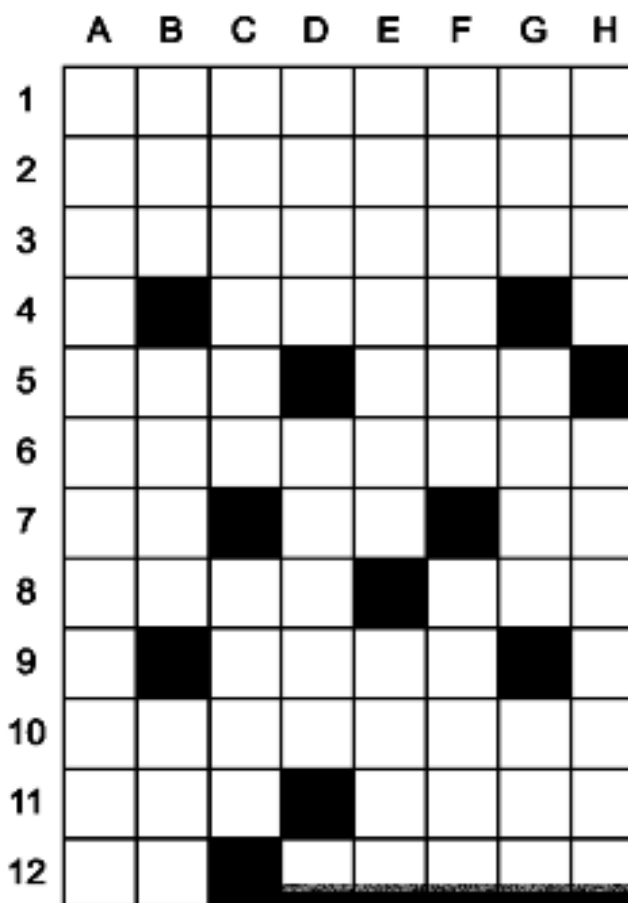


Mots mélangés

AEROSOL AGITER
ALOI BOUE CARRIOLE
COMMENTER
DECHIRURE DEIFIER
DESIGN EGALER EMOI
EMPENNAGE
FATALISME FERU
FEULER GITAN GORGE
ILLOGISME INFIME
KEPI LAMINEUR
LANGOUSTE LINEAIRE
LUGER ONCLE
OXYGENE PELICAN
RAIDIR
RESEAU RETS
SERINGUE TIEDIR
VOCAL VOYAGISTE

E N E V F R G R V I L G B C E E
L A G O A I E O L A O S O R N R
O C A Y T L C L N A E M U R E I
I I N A A A O G U R M R E R G A
R L N G L G O I I E I I O E Y E
R E E I I U I N N H F D N S X N
A P P S S S G T C I N E I E O I
C E M T M U E E E L I I R A U L
K E E E E R D D R R E T S U R R

Mots croisés



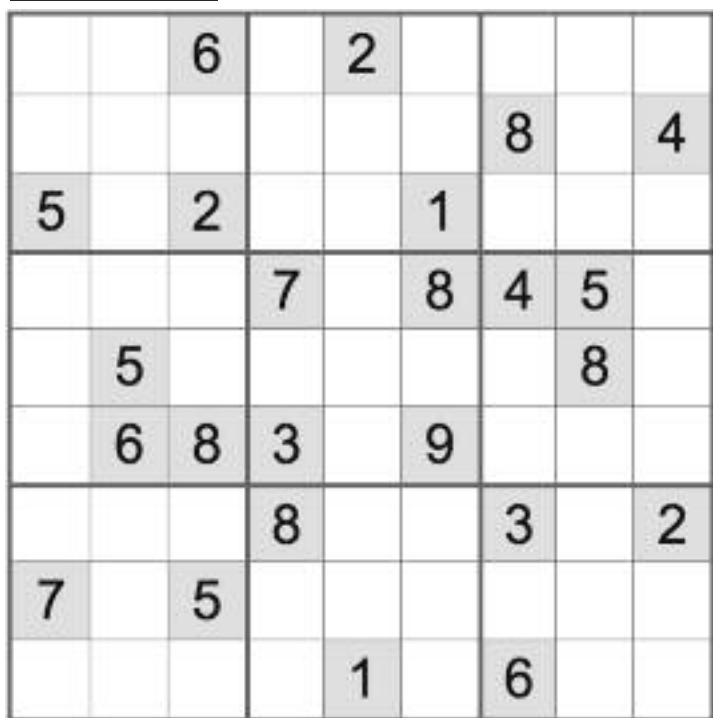
HORIZONTALEMENT :

1. Ils parlent le persan. 2. Avec elle, le bon fonctionnement est assuré. 3. Ce qui rend la gitane particulièrement redoutable. 4. Vieux chef de tribu. 5. Amoureux d'une étoile. Instrument à corde. 6. Stérilisée à chaud. 7. Mère d'Ouranos. Têtes sur le front. Unité doublée voire triplée selon la règle. 8. À l'état brut. Cours d'école. 9. Une bonne prise. 10. Elles attirent du monde quand il n'y a rien à voir. 11. Patriarche. Sottes. 12. Titane. Roi grec.

VERTICALEMENT :

A. Empêchèrent de faire feu. B. Bâton dans les roues. Organisation pacificoasiatique. On s'y tient sans parler. C. Carte à interpréter. Est au bout ou à bout. D. Loge dans un temple. Formé en association. E. Secteur bien temporaire. Réclame des chaînes. F. Passés au laminage. Être allongé. G. Anais, femme de lettres. Il charmait la belle Hellène. Rimbaud n'y verrait que du blanc. H. La ville des Sagiens. Qui a perdu le fil.

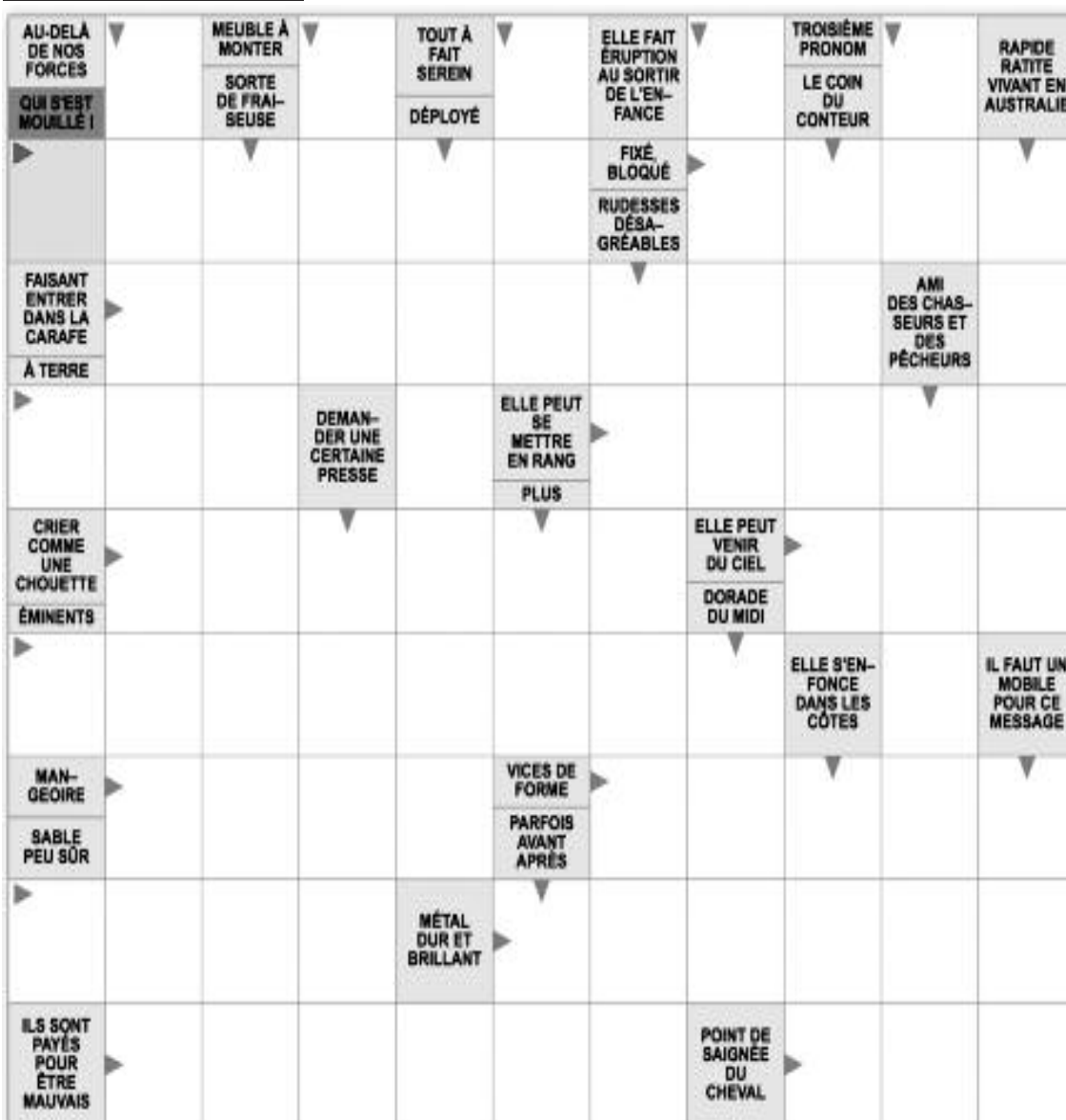
Sudoku



5	7	9	4	1	2	3	8	9
8	4	1	3	6	9	5	2	7
2	6	3	5	7	8	4	1	9
7	1	2	6	9	3	8	9	4
6	8	9	2	4	1	7	5	3
3	5	4	8	9	7	1	6	2
9	6	7	1	8	4	2	3	5
4	2	8	9	3	5	9	7	1
1	3	5	7	2	9	6	4	8

**Solution
sudoku**

Mots fléchés



Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus
**136 nouveaux cas, 103 guérisons et 6 décès
ces derniers 24 heures**

Cent trente-six (136) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 103 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 52.940 dont 136 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1795 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37.170, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 26 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 31 patients sont actuelle-

ment en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et

respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Explosion de gaz à El Bayadh
**Abdelmadjid Tebboune adresse
un message de condoléances**



Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune présente les condoléances les plus sincères et les plus attristées aux familles des victimes, priant Allah le Tout-Puissant d'accorder à leurs âmes Sa Sainte Miséricorde et aux blessés prompt rétablissement". Le Président de la République a dépêché, suite à cet accident et "en toute urgence", les ministres, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et de l'Energie à l'effet de "s'enquérir des incidences de cet accident tragique et de prendre toutes les mesures indispensables à la prise en charge des sinistrés". Le Président Tebboune a également ordonné au ministre de l'Intérieur, "l'ouverture d'une enquête approfondie, pour déterminer les tenants et aboutissant de l'accident et définir les responsabilités.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté samedi les condoléances les plus sincères et les plus attristées aux familles des victimes de l'accident tragique causé par une fuite

de gaz survenue dans la ville d'El Bayadh, ayant fait quatre morts et des blessés." Suite à l'accident tragique causé par une fuite de gaz survenue dans la ville d'El Bayadh et qui a fait quatre morts et des blessés, le

Tizi-Ouzou:
**Opération de nettoyage
du barrage Taksebt**

Une opération de nettoyage du barrage hydraulique de Taksebt, à la sortie Sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été organisée samedi, a-t-on appris des organisateurs de cette action de volontariat. L'opération, initiée par des associations écologiques locales avec le concours de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), et à laquelle ont pris part divers directions de wilaya, ainsi que les sept communes limi-

trophes de l'infrastructure hydraulique s'est déroulée sur plusieurs endroits. Chaque commune s'est organisée pour nettoyer au niveau de son périmètre tandis que les différentes directions locales, ayant pris part à l'opération, sont intervenues au niveau de la digue du barrage", a indiqué Rachid Doufène, de l'association écologique, Arc-en-ciel. L'objectif de cette action, selon M. Doufène, est de "débarasser ce patrimoine aqua-touris-

tique des déchets, qui s'y sont accumulés au fil des ans, avant l'arrivée de la saison des pluies en profitant de la baisse du niveau de remplissage du barrage, en cette période". Par ailleurs, a-t-il précisé, "les déchets collectés, sont triés à la source et acheminés par une vingtaine de récupérateurs mobilisés, pour l'occasion, par un promoteur local dans le recyclage".

Sûreté d'Alger:
**Record de nouveaux
cas dans plusieurs pays**

La pandémie a fait au moins 1.063.346 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles vendredi en milieu de journée. Plus de 36,5 millions de cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec 213.570 décès, suivis du Brésil (149.639), de l'Inde (106.490), du Mexique (83.096) et du Royaume-Uni (42.592).

**Amérique latine,
la région la plus
touchée :**

L'Amérique latine et les Caraïbes connaissent « les pires conséquences économiques et sanitaires » dans le monde en raison de la pandémie, selon la Banque mondiale, qui prévoit une baisse du Produit intérieur brut régional de 7,9% en 2020. Le Brésil devrait dépasser samedi le seuil des 150.000 morts du coronavirus, près de huit mois après l'apparition du premier cas, alors que nombre de décès quotidiens continue lentement de baisser. Ce pays de 212 millions d'habitants aux dimensions continentales est le deuxième le plus endeuillé au monde après les Etats-Unis, avec 149.639 morts et 5.055.888 personnes contaminées.

**Trump reprend
sa campagne :**

Donald Trump va reprendre la campagne interrompue par son infection au Covid-19 dès samedi à la Maison Blanche, avant un meeting lundi en Floride. Son deuxième débat avec Joe Biden, initialement prévu jeudi prochain, a été annulé par la commission indépendante chargée de les organiser. Anthony Fauci, l'un des principaux experts du gouvernement américain, a jugé que les propos de Donald Trump, qui s'est félicité de sa guérison du Covid-19 grâce à un traitement expérimental qu'il a qualifié de « remède », peuvent créer « beaucoup de confusion ». Après plus de deux mois de négociations marquées par des volte-face de Donald Trump, la Maison Blanche a par ailleurs mis vendredi 1.800 milliards de dollars sur la table pour un nouveau plan de relance de l'économie.

**Etat d'alerte
à Madrid :**

Le gouvernement espagnol a décrété vendredi l'état d'urgence sanitaire dans la région de Madrid pour tenter de freiner l'augmentation du nombre des cas, rétablissant ainsi un bouclage partiel de la capitale

qui avait été annulé la veille par la justice.

**En Allemagne,
restrictions dès
samedi :**

A Berlin, la plupart des magasins ainsi que tous les restaurants et bars devront fermer de 23 heures à 6 heures à partir de samedi et au moins jusqu'au 31 octobre. L'Allemagne prendra de nouvelles mesures restrictives si le nombre des contaminations, en forte hausse, ne se stabilise pas dans les dix jours, a annoncé la chancelière allemande Angela Merkel. En Pologne, le gouvernement a annoncé qu'il rendait le port du masque de protection obligatoire dans tout l'espace public, comme en Italie.

**Les Européens
d'accord sur des
critères communs
pour les
restrictions
de voyage :**

Code couleurs unique, critères communs, meilleure information du public. Les Européens se sont mis d'accord pour coordonner leurs restrictions de voyage et mettre fin à la pagaille actuelle. « C'est une étape importante qui (...) permettra plus de prévisibilité et de transparence pour les voyageurs dans l'UE en temps de Covid-19 », a estimé le porte-parole allemand, dont le pays occupe la présidence semestrielle de l'Union.

**En France,
reconfinement
local pas exclu :**

Les indicateurs se sont encore détériorés en 24 heures en France, avec une nouvelle hausse des malades en réanimation et plus de 20.000 nouveaux cas positifs, un nouveau record. Le conseil scientifique du gouvernement n'a pas exclu la possibilité d'un reconfinement local « si nécessaire », avertissant les Français qu'il fallait se préparer à vivre avec le virus jusqu'à l'été prochain. Son président a aussi évoqué la possibilité intermédiaire d'un couvre-feu.

**Record de
nouveaux cas :**

La Russie a enregistré vendredi 12.126 nouveaux cas quotidiens, dépassant le pic du mois de mai quand le pays observait un confinement strict. Le Portugal a aussi fait état du plus important nombre de nouveaux cas quotidiens des six derniers mois, les deux tiers des contaminations ayant eu lieu au cours de réunions familiales. Le roi du Maroc Mohamed VI a appelé vendredi à la « mobilisation générale » après avoir enregistré vendredi un record de contaminations au Covid-19 avec 3.445 nouveaux cas, portant le total des contagions recensées à 146.398.